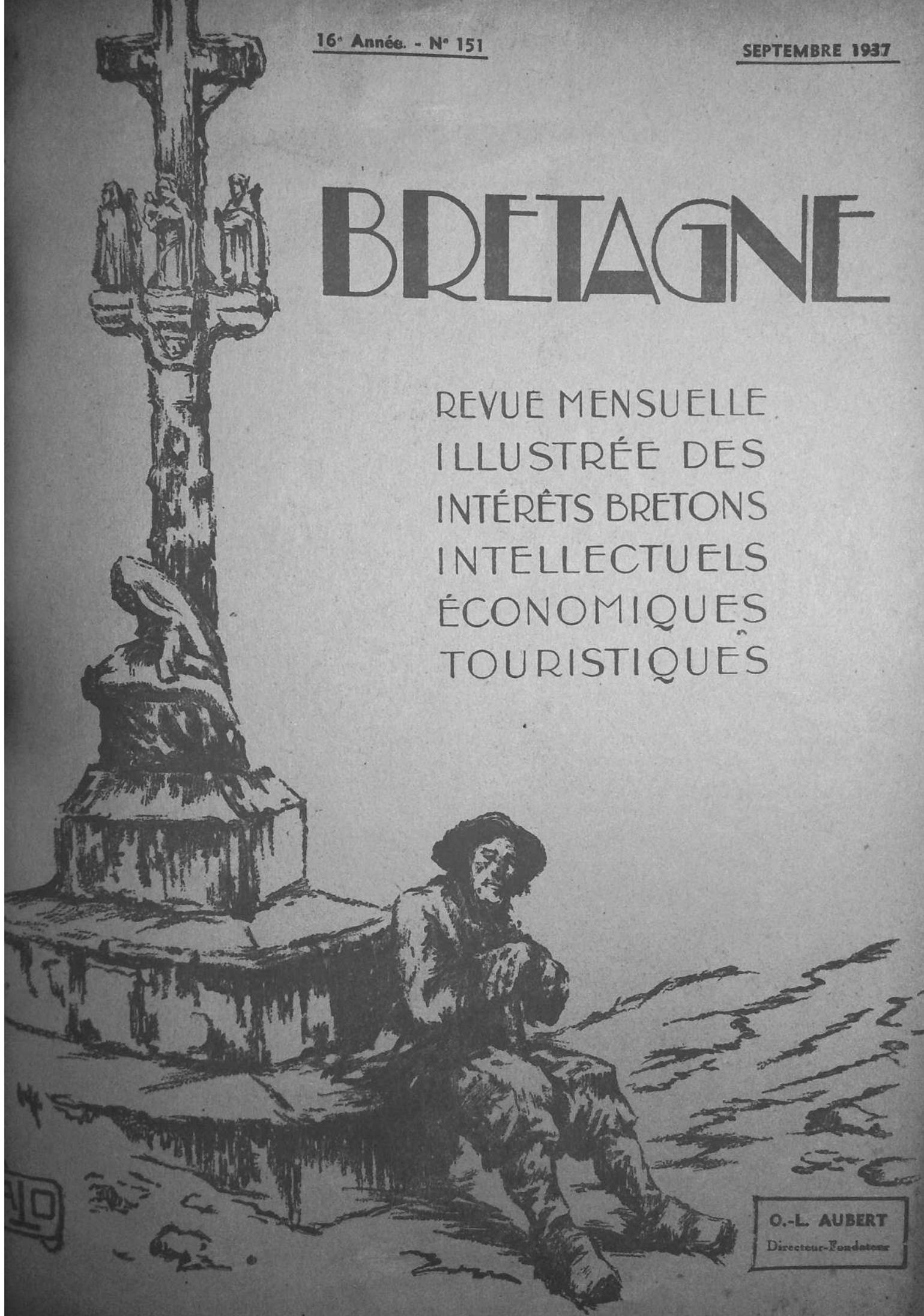


BRETAGNE

REVUE MENSUELLE
ILLUSTRÉE DES
INTÉRÊTS BRETONS
INTELLECTUELS
ÉCONOMIQUES
TOURISTIQUES



O.-L. AUBERT
Directeur-Fondateur

BRETAGNE

Revue Illustrée des Intérêts Intellectuels et Moraux de la Bretagne

PARAISANT TOUS LES MOIS

Directeur-Fondateur : **O.-L. AUBERT** (TI-BREIZ) Boulevard Sévigné - SAINT-BRIEUC

XVI^e Année (Nouvelle Série) . — Sommaire du N° 151 (Septembre 1937)

A L'OMBRE D'UN PALMIER ET DE TROIS PLATANES, O.-L. AUBERT. — LITTRÉ AU VAL-ANDRÉ, Florian LE ROY. — LE MUSÉE ET L'OUVROIR DE KERAZAN, Auguste DUPOUY. — ECHOS, BREIZ. — LES DERNIERS CHOUANS, H. P. — SI NOUS PARLIONS DE JEAN IV ?, Léon BERTHAUT. — LES IMAGES QUI PARLENT, J. LE MORVAN. — OPINIONS : SALUTATIONS, SAINT-POL-ROUX ; LES COCHONNAILLES ET CHARCUTAILLES ARMORICAINES, CURNONSKY. — LES LIVRES ET LES REVUES, Marie-Paule SALONNE. — EN BRETAGNE.

PRIX DE CE NUMÉRO : **4 Francs**

ABONNEMENTS : France et Colonies : **40 fr.** ; Etranger : **60 fr.**

P.O.-MIDI

POUR ALLER

EN ALGERIE

LA VOIE LA PLUS RAPIDE

comportant

LA TRAVERSEE MARITIME LA PLUS COURTE

dans les eaux les mieux abritées
est celle de

PARIS-Quai d'Orsay, TOULOUSE-PORT- VENDRES

DEPART DE PARIS A 19 h. 20

(Voitures directes toutes classes, couchettes 1^{re} classe, wagons-lits de 1^{re} et 2^e classes, Paris-Port-Vendres (Ville).

ARRIVEE A PORT-VENDRES A 9 h. 40

TRANSBORDEMENT DIRECT

du train au paquebot de la C^e de Navigation mixte

DEPART DE PORT-VENDRES

pour ALGER
les mercredis et dimanches
à 10 h. 30
arrivée le lendemain
à 7 heures

pour ORAN
les jeudis
à 10 h. 30
arrivée le lendemain
à 10 h. 30

Délivrance par les principales gares P. O. MIDI, de
de Billets directs pour ALGER et ORAN :

- 1^o Billets simples (valables 15 jours).
- 2^o Billets d'Aller et Retour (valables de 30 à 90 jours).
- 3^o Billets circulaires (valables 90 jours), à l'aller via Port-Vendres et au retour via Marseille ou inversement.

ENREGISTREMENT DIRECT DES BAGAGES

RENSEIGNEMENTS : aux Agences P.O.-MIDI, 16, boulevard des Capucines, et 126, boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux Gares de Paris-Quai d'Orsay et d'Austerlitz ; aux principales Agences de voyages.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

La nuit...

des lits-toilette avec draps ou des couchettes vous permettent de voyager confortablement aux prix suivants :

| ENSEMBLE DU RÉSEAU | Du 6 Octobre au 30 Juin | Du 1 ^{er} Juillet au 5 Octobre |
|------------------------------------|----------------------------|--|
| | LITS-TOILETTE | 55 fr. |
| COUCHETTES 1 ^{re} classe. | 25 fr. | 30 fr. |
| — 2 ^e classe. | 25 fr. | 30 fr. |
| — 3 ^e classe. | 20 fr. | 25 fr. |

BRASSERIE GRAFF Frères

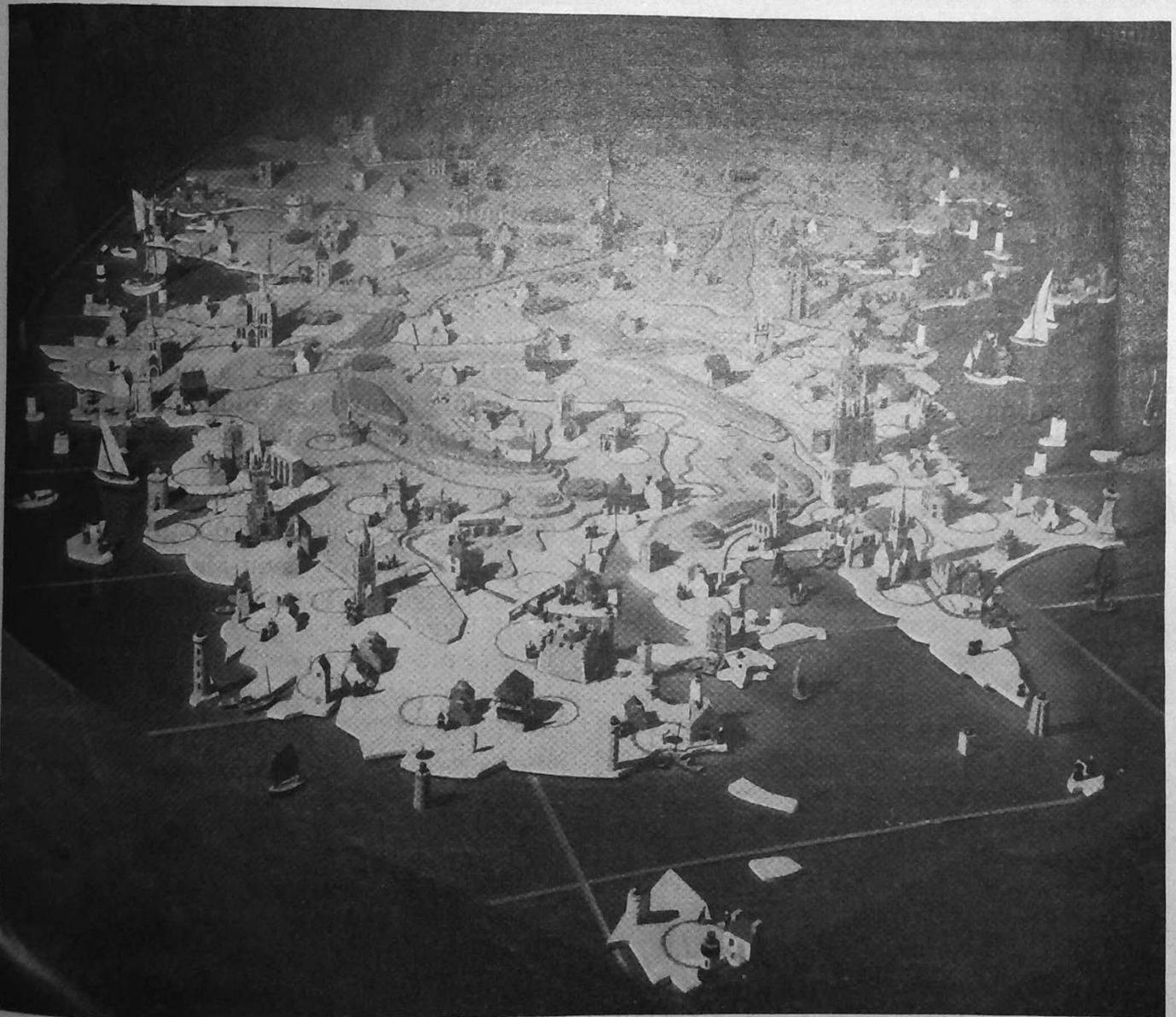
RENNES

BRETAGNE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE DES INTÉRÊTS BRETONS
INTELLECTUELS - ÉCONOMIQUES - TOURISTIQUES

Directeur-Fondateur : O.-L. AUBERT

RÉDACTION : 4, Boulevard Sévigné, SAINT-BRIEUC. — ADMINISTRATION : 38, Rue du Pré-Botté, RENNES
Compte Chèques Postaux : Rennes 231-20



Le diorama réalisé par Xavier Haas pour la salle du tourisme au pavillon de la Bretagne est constitué par une carte en relief composée de décors qui miniaturisent et situent les aspects vivants du pays entier.

Chaque petit édifice : calvaire de Plougastel ou château de Nantes, cathédrale de St-Brieuc ou chapelle de St-Fiacre, chaque port de commerce ou de pêche, chaque bateau aux voiles bleues, rouges, vertes, tannées : sardinier de Douarnenez, sinagot du Golfe, langoustier de Camaret, bisquine de Cancale, sillonnant la mer qui borde les côtes, chaque plage avec ses tentes et ses parasols, qui ressemblent à des champignons bariolés, chaque groupe de personnages : bigoudens, glaziks, léonards, vannetais, matelots de tous les pays, à l'attitude familière curieusement stylisée, tout ici, est d'une exactitude, dans son expression lilliputienne, qui dénote chez Xavier Haas une connaissance profonde de la Bretagne.

Ajoutez à cela que des jeux de lumière, habilement ménagés, font apparaître par intermittence des fonds de mer et même, dans l'esprit de la légende, quelques-unes des Atlantides disparues : Is, Occimor, Tolente, Réghinéa.

(Photo Ag. Générale de la Presse.)

A l'ombre d'un palmier et de trois platanes

LES derniers salons où l'on cause n'ont pas toujours pour décors des murs luxueusement tapissés et garnis de tableaux de maîtres, des fauteuils, des poufs et des canapés agréablement disposés autour des tables à jeu ou des tables à thé, des vitrines où les objets artistiques et précieux s'offrent au regard du visiteur, des consoles qui servent de piédestal à des marbres et des bronzes, des lustres en cristaux de baccarat, des appliques dorées allumées en pendant de chaque côté des glaces. Il en est de plus humbles. Il en est de plus vastes. Il s'en trouve même d'improvisés en plein air, au bord d'une rivière capricieuse, dans un cercle de fantastiques rochers, ou, encore, à l'ombre des arbres d'un parc fleuri.

Celui que j'ai fréquenté entre le 15 août et la mi-septembre était de ces derniers. Nous l'avions créé et installé nous-mêmes, sans grands frais, dans une ville thermale fameuse, non loin d'une source dont l'eau a la vertu de chasser, d'éliminer les toxines nuisibles à la santé. Il se situait à la perpendiculaire d'un bâtiment plutôt banal, à la fois salle de réunion et salle de musée provisoire. Sa voûte verte et souple résultait de l'agréable superposition des branches d'un palmier et de trois platanes. Les lourdes chaises en fer que nous y transportions, après avoir soldé le prix de leur location, provenaient du jardin public. Notre salon formait un îlot que n'envahissait pas le flot mouvant d'une foule aussi variée dans ses aspects que bruyante dans ses allées et venues, quoique ses manifestations n'atténuassent que fort peu les harmonieux accords des violons, des flûtes et des cuivres, jaillis du kiosque voisin.

Les hôtes de ce salon n'étaient que trois : un abbé, professeur d'histoire et grand conteur de petites histoires ; le plus occidental des conseillers généraux et le signataire de ces lignes.

Avant qu'une heureuse conjonction ne les eût réunis, tous trois avaient ressenti les effets quelque peu déprimants du régime imposé par la Faculté et, aussi, ceux qui naissent de la solitude nostalgique que les Bretons éprouvent plus que beaucoup d'autres, quand ils sont éloignés de leur pays et obligés de se conformer à des habitudes nouvelles pour eux.

Dès la première rencontre, la détente se produisit. On eut dit les membres d'une même famille qui se retrouvaient et pouvaient enfin parler entre eux, joyeusement parfois, en tout cas à cœur ouvert, sans arrière-pensée réticente, de ceux qu'ils connaissaient et des choses qu'ils aiment.

L'accord se fit tacitement sur un programme unique : la Bretagne !

Chaque matinée et chaque après-midi, la conversation s'engageait sur divers sujets envisagés dans le cadre breton : l'histoire, la légende, la tradition, les mœurs, la vie économique, sociale et religieuse, l'activité industrielle, artisanale, commerciale, la navigation — l'abbé et le conseiller général étaient plus particulièrement qualifiés pour disserter de celle-ci — les lettres, les arts, et, quelquefois aussi, la politique dans le sens le plus objectif du mot. Le temps passait à vive allure, toujours agréable, et comme on ne disait du mal de qui que ce soit, que chacun s'évertuait de bonne foi à trouver des solutions bienfaisantes aux problèmes les plus complexes, quand venait l'heure de se quitter, c'était du pas allègre que donne une conscience tranquille que nous regagnions nos hôtels respectifs.

Comme sous l'orme du Mail, que de belles leçons de sagesse nous nous sommes mutuellement données. Un même souci de vie heureuse pour le plus grand nombre hantait nos cœurs et nos esprits. Nous avions le sentiment très net que si le pouvoir nous en avait été accordé, par le simple recours au bon sens, par l'accomplissement du devoir qui s'impose à tous les hommes, le droit de chacun d'eux aurait été respecté.

Oh ! nous n'envisagions pas de construire une cité future au-dessus des nuées, mais simplement de purifier la lourde atmosphère des égoïsmes étroits, des malentendus angoissants et des haines irraisonnées qui oppressent, par un vent de bonté qui chasserait les bas instincts du matérialisme et permettrait aux fleurs les plus douces de l'âme humaine de s'épanouir à nouveau.

Un tel rêve, mieux que tous les manuels de philosophie, nous a prouvé que tous trois nous étions Bretons.

O.-L. AUBERT.



Le port de Dahouët en 1872. — Gravure de l'époque.

LITTRÉ AU VAL-ANDRÉ

EN se détournant, pendant vingt ans, de ses études habituelles, pour construire un *Dictionnaire*, Littré ne se contenta pas de mettre à profit ses minutieuses exégèses des textes médiévaux. Pour démontrer que « la doctrine et même l'usage de la langue restent mal assis s'ils ne reposent sur leur base antique », il s'en alla aux sources, dans ces provinces où les patois, que l'on tient à tort pour du français altéré par des bouches rustiques, représentent, toujours vivants, les dialectes qui avaient occupé l'ancienne France avant la centralisation monarchique. « Le français qu'ils nous conservent, disait-il, est aussi authentique que celui qui nous est conservé par la langue littéraire. »

Mais sait-on encore que ce fut la Haute-Bretagne, et plus particulièrement le Penthièvre, qui permit à Littré de réunir les éléments les plus pertinents sur l'étymologie et l'histoire des mots ? Lui qui se réjouissait que, de temps en temps, on pût réintroduire dans la langue littéraire des mots venus des patois, « surtout quand il s'agit d'objets ruraux et d'impressions de nature », ces « mots très

français », ces « mots souvent très heureux », il s'en régala dans le pays de Lamballe.

Ce fut un peu avant la guerre de 1870, que Littré vint explorer une première fois la côte Est de la baie de Saint-Brieuc. Une de ses belles-sœurs, Mme Pelarun (?), possédait, en Saint-Alban, la ferme des Salles, et, un été, elle loua une petite maison, au Val-André. M. Littré, Mme Littré et leur fille Sophie vinrent l'y rejoindre.

A s'appeler le Val-André, il n'y avait alors qu'une quinzaine de feux, mussés à l'abri d'un plateau perpendiculaire à la mer, les Monts-Coleux. Pour descendre du bourg de Pléneuf au port de Dahouët, où faisaient escale les caboteurs et où on armait pour la pêche à la morue, il n'était même pas besoin de passer par ce hameau qui égaillait ses maisons entre le lavoir de Lesquen et le Rocher-Bras, un abrupt auquel s'adossait le four banal : on dévalait directement le raidillon du Grand-Chemin, et du Val-André, comme d'un monde à l'écart, on y entendait tituber des marins en bordée. « *C'est le mât de misaine — Qui s'en va-t-à-la traine — C'est le mât d'artimon —*

Qui tombe tout du long — Trois gros bâtiments... »

Au bord du fond-chemin, boueux comme une tranchée, qui conduisait de Pléneuf à la grève Saint-Symphorien, le vieux Val-André semblait donc mener une vie autonome. Le train-train quotidien y trottinait entre la « boutique » des menuisiers de Lesquen et la Forge, une ferme dont le linteau portait encore, comme des attributs héraldiques, des tenailles et un marteau, et où les « petits ménages » venaient faire des boutées pour avoir le droit de battre à la mécanique. On vivait de sa terre, au Val-André, dans les chaumières que recouvraient encore de glui frais, chaque année, les « piquoux en sonnettes », ou dans les maisons plus neuves dont l'ardoise se revêtait vite d'un lichen doré comme la fleur d'ajonc. Mais dans la plupart de ces demeurances, l'homme menait une vie amphibie, coiffant, à l'automne, pour cultiver son jardin, le bonnet de fourrure qui, six mois de l'année, lui protégeait les oreilles contre le gel pointu de Terre-Neuve ou d'Islande. Les femmes, elles, panachaient leurs bavardages de l'argot maritime que les galants leur avaient appris en jouant à l'alulette, aux veillées d'hiver, et le grand-père, en pouponnant les garçailles, parlait de Chilaouée (Chiloë) ou de Carcaouenne comme des fermes des environs.

L'« archaïsme », ce « trésor héréditaire », Littré put y puiser à pleines mains, au long de ce premier été qu'il passa, parmi une population au verbe haut, dans une petite maison qui s'appelle aujourd'hui « Mon logis ». Chaque matin, il entendait ce vieux coqueret de père G... qui, soupçonnant sa femme de se faire des petits sous pour la prise et le café, ne serait pas parti à sa journée sans tâter ses poules, crier par-dessus les coquaillements et les battements d'ailes : « Après de ça, bougre de Marg'rite, la tite poule grise a-t-elle ponu? », et le soir, il n'avait que deux pas à faire pour se mêler à des bergeries plus grassement colorées que les églogues où minaudent Estelle et Némorin. Le blé battu, après avoir désairé, débarrassé l'aire de la paille et de la bale, on dansait au son de la goule et du sabot, dans des crépitements d'étoiles. A voix crue, les filles qui maniaient leur petit cotillon et les gars qui, en levant haut la jambe, leur demandaient : « Vos genoux, vos genoux, ma commère, vos genoux, vos genoux — sont-ils doux? » transportaient le rat de bibliothèque,

hors du temps, dans l'éternel Moyen-Age des campagnes.

La guerre vint. La guerre où l'on attendit de pied ferme les Prussiens, au Val-André, puisque Madame l'amirale, la veuve de l'amiral Charner, y faisait garder sa maison des champs par deux hommes en armes. Le triomphateur de la campagne de Chine, se souvenant qu'il était Briochin d'origine, avait, le premier, installé une villa sur ces dunes qu'on appelait les Gravier, et qui, avec une banche de galets, séparaient le Val-André paysan de sa plage déserte.

La paix signée, M. Littré pensa aussitôt à venir se remettre en Bretagne des émotions du Siège et du désarroi de la Commune. Mais cette fois-là, il s'installa à l'hôtel.

Une auberge, ce premier hôtel, autour duquel devait se former la station balnéaire. Dans les courants d'air des Gravier, un entrepreneur de Pléneuf, M. Dault, l'avait fait construire en 1883, pour traiter les noces et abreuver de bolées les fermiers, aux jours des grandes *marneries*. On amendait alors avec de la tanguie les terres maigres de Saint-Alban, dont il fallait « neuf jours pour nourrir un chien », et aux marées, des centaines de charrettes attelées de cinq, sept chevaux en flèche, grinçaient, craquaient, écumaient pour remonter la faible pente de la grève Saint-Symphorien, avec leur chargement taillé comme le couvercle d'un sarcophage de schiste.

Avec quel plaisir, le père Littré devait guigner l'effort épique de ces harnais en se répétant le vieux mot de Montaigne dont les charretiers se servaient pour définir leur peine : *hurhauter*.

La famille Littré occupait les quatre chambres de l'auberge, blanchies à la chaux, au-dessus de l'enseigne plaisante : « *A ma campagne.* » M^{me} Littré, impotente, ne bougeait guère. Après-midi dormants où on ne sait qui bourdonne le plus fort, de la guêpe prisonnière ou de la lointaine rumeur des batteries.

Littré et sa fille montaient dans le village où les femmes, avec l'accent des « *Quinze joyes de mariage* », se parlent, sans se voir, comme des recluses, à travers les feuilles métalliques des figuiers; ils se perdaient sur ces tertres du Penthièvre, rangés dans le soleil comme des meules neuves et où la pâtourde, en brodant des chausses, nourrit de cantiques sa solitude.

Tout maigriot, vouuté, le regard sarcastique derrière ses lunettes à monture de fer, M. Lit-

tré s'égayait d'entendre résonner cette langue désuète qu'il lui avait fallu, à Paris, traduire dans de vieux bouquins reliés en veau. Cette habitude du xvi^e siècle qu'il a soulignée, de dire « a-vous » pour « avez-vous », cette façon de parler qui fut alors à la mode parmi les gens de cour : « J'avons, j'aimons... » Avec les grands cheveux qui lui graissaient le col de sa redingote, le bonhomme ne paraissait pas plus drôle que les vieillards de La Bouillie qui venaient encore à cheval payer le percepteur, coiffés à la cadenette. Les gens de la côte ont toujours été bavards. Littré aimait parler à la façon du pays, et Sophie, qui prenait les notes, rentrait, le soir, avec des carnets bien remplis.

A l'heure où les baigneurs d'aujourd'hui chantent en chœur du Tino-Rossi, Littré s'attardait à la table des Dault. Leur fille vit encore, le souvenir alerte, malgré son grand âge, et elle se souvient comme si c'était d'hier des deux séjours que fit « *A ma campagne* » la famille Littré. « Du monde bien simple, bien aimable. »

Mais le père Littré, pour l'athéisme, devait se montrer assez commis-voyageur, et, avec un plaisir équivoque de vieillard, il aimait à faire chanter la fille de ses hôtes. L'*Ave Maris Stella*, toujours, sur l'air particulier à Pléneuf et à Erquy, sautillant comme un air de gigouyette, et il donnait dix sous à la gamine quand il était satisfait.

Il profitait de son séjour dans le Penthièvre pour excursionner à la saison où les fanes de pommes de terre noircissent sur les pentes. Daniel, le voiturier, se tenait à sa disposition, et il emmena une fois la petite Marie Dault, en char à bancs, au cap Fréhel. La vénérable septuagénaire en rit encore : en montant au premier étage du phare, voici M. Littré qui glisse et qui redescend l'escalier sur le derrière !

Il allait aussi à Lamballe, pour s'y mêler sans doute aux grands rassemblements patoisants du jeudi et des jours de foire. Là il ne manquait pas de rendre visite à un pharmacien, aussi réputé comme esprit fort que M. Homais, M. Adolphe Bichemin. Celui-ci ne se faisait pas gloire d'une spécialité pharmaceutique, mais de la pommade rouge à la moelle de bœuf dont les farauds de Lamballe se servaient comme cosmétique, et de certaine moutarde de son invention, à la fabrication exclusive de laquelle il réservait ses mortiers et ses préparateurs. Il y gagna une fortune.

Mais en passant dans l'étroite rue de l'Ave-



Saint-Jean de Lamballe (1870)

Maria, le minuscule M. Littré, Grand homme de Paris, devait se garer d'aventure du terrible regard de Mgr Maupied, venu éteindre dans l'ombre de l'humble paroisse Saint-Martin la pourpre que lui avaient valu ses estocades de théologien en faveur de l'infaillibilité papale. Le fougueux Père de l'Eglise ne pardonnait pas à ce gringalet de Littré d'avoir prétendu que l'homme descend du singe...

Cependant, Littré n'oublia jamais le bon temps qu'il avait passé dans la paysannerie du Penthièvre. La fille du propriétaire d'*A ma campagne* ne se console pas d'avoir perdu la longue correspondance que l'auteur du *Dictionnaire* entretenait avec son père, mais le souvenir le plus vivant du plaisir que prit le grand érudit à vivre dans la poussière des aires à battre du Val-André, à boire du lait ribot et à regarder super leur bolée les pêcheurs que les écailles de menuse éclaboussaient comme de la peinture, pendant qu'ils balançaient à plein poing ces pieuvres translucides que rapporte la grande marée de septembre, c'est dans le dictionnaire qu'on le retrouve : « Minard, nom d'une espèce de poulpe sur les côtes de Saint-Brieuc », ou : « En Bretagne, riboter se dit de l'action de battre le lait pour préparer le beurre. »

Florian LE ROY.

LE MUSÉE ET L'OUVROIR DE KÉRAZAN

Au bord de la jolie route qui va de Pont-l'Abbé à Loctudy, sur la gauche, s'élève ou plutôt se cache le manoir de Kerazan. L'endroit est de ceux dont le charme ne s'exprime que par un superlatif latin : *amoenissimus* — c'est-à-dire qu'il est inviteur, pacifique et secret, grâce à l'abondance des plus beaux arbres. Quant au manoir lui-même, il comprend une aile Renaissance qui est restée à peu près intacte depuis le xvi^e siècle, avec sa haute toiture, sa lucarne et sa tour carrée. Le corps principal, agrandi au xviii^e siècle, embelli au xix^e, comme tant d'autres, hélas ! est loin d'être aussi plaisant à regarder. Tel quel, on se dit qu'il ferait bon y vivre : et tel était sans doute l'avis du dernier des Astor, qui y vécut non pas tout le temps, mais beaucoup.

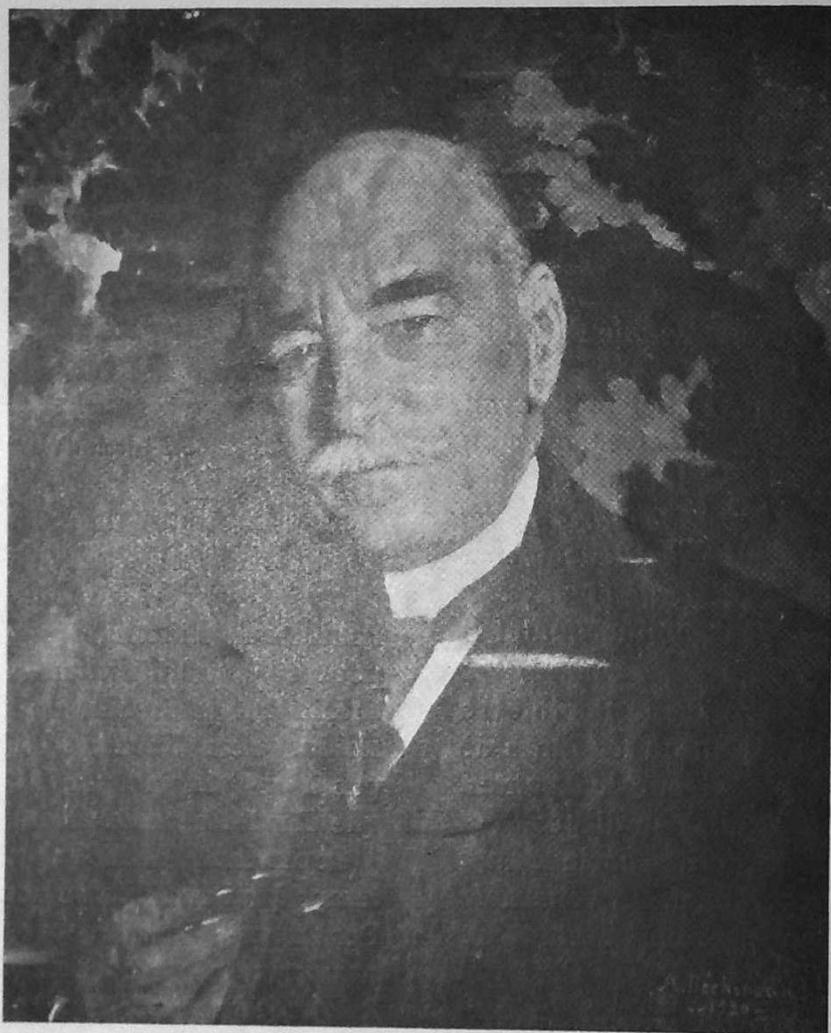
Les Astor étaient des Languedociens devenus Quimpérois. Il y a une rue Astor à Quimper, dont un Astor fut maire il y a cent ans, un autre il y a cinquante ans. Joseph Astor, qui avait l'oreille dure comme Ronsard, ne fut pas comme lui un poète, il ne fut pas non plus un peintre, mais il fut un bon amateur de peinture, prenant ainsi par les yeux la revanche due à ses oreilles. Les salles de Kerazan devinrent, grâce à lui, autant de galeries de tableaux. C'était d'ailleurs le temps où la Cornouaille, surtout celle du littoral, se peuplait d'artistes : pour un célibataire qui avait du goût et des fonds, leur présence était un appel.

Grâce à lui, c'est l'Institut qui possède aujourd'hui ce Musée, avec le manoir, le jar-

din fleuri, les allées ombrées, le potager, les vergers, les fermes : un beau domaine en Basse-Bretagne, ajouté à pas mal d'autres en Ile-de-France.

La translation s'est faite en 1929. J'ai vu à Paris, au siège des Cinq Académies, le testament. J'ai même pu y prendre copie de ses dispositions essentielles. M. Astor, entre

autres conditions imposées à l'Institut de France, lui demandait de garder ses vieux fermiers, ses bons serviteurs, et de fonder à Kerazan un atelier d'art décoratif, d'art appliqué, où viendraient se former des jeunes filles du pays. Toute liberté d'ailleurs était laissée au conservateur futur quant à l'interprétation de cette clause ; toute liberté aussi à l'Institut, quant au choix du conservateur. Le défunt s'étant montré toute sa vie fort attaché à sa Bretagne, et la Bretagne ne manquant certes pas d'artistes, même d'artistes décorateurs, on s'attendait un peu à ce



M. Joseph Astor, par Déchenaud.

que l'un d'eux fût choisi, et je crois savoir que plus d'un n'aurait pas été fâché de la désignation. Disposer de cette Thébàide peu farouche, en faire l'asile de ses vieux ans, avec un assez beau programme à remplir, assez d'initiatives à prendre pour échapper à l'ennui de l'oisiveté, qui donc, se sentant qualifié, n'en aurait eu le désir ? Mais l'Institut n'a pas fait de jaloux : M. Georges Souillet, qu'il a nommé, n'est pas Breton. On peut dire qu'il l'est un peu devenu, depuis le temps qu'il y vient. Il aime la Bretagne, il la connaît, et notamment cette lisière feuillue du

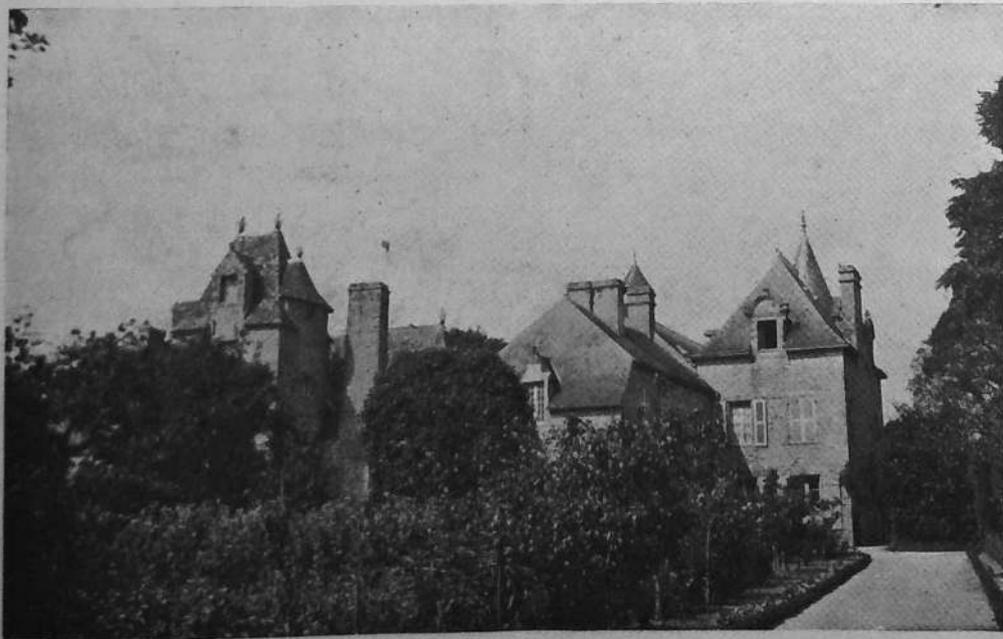


Château de Kerazan. — Façade sur le parc.

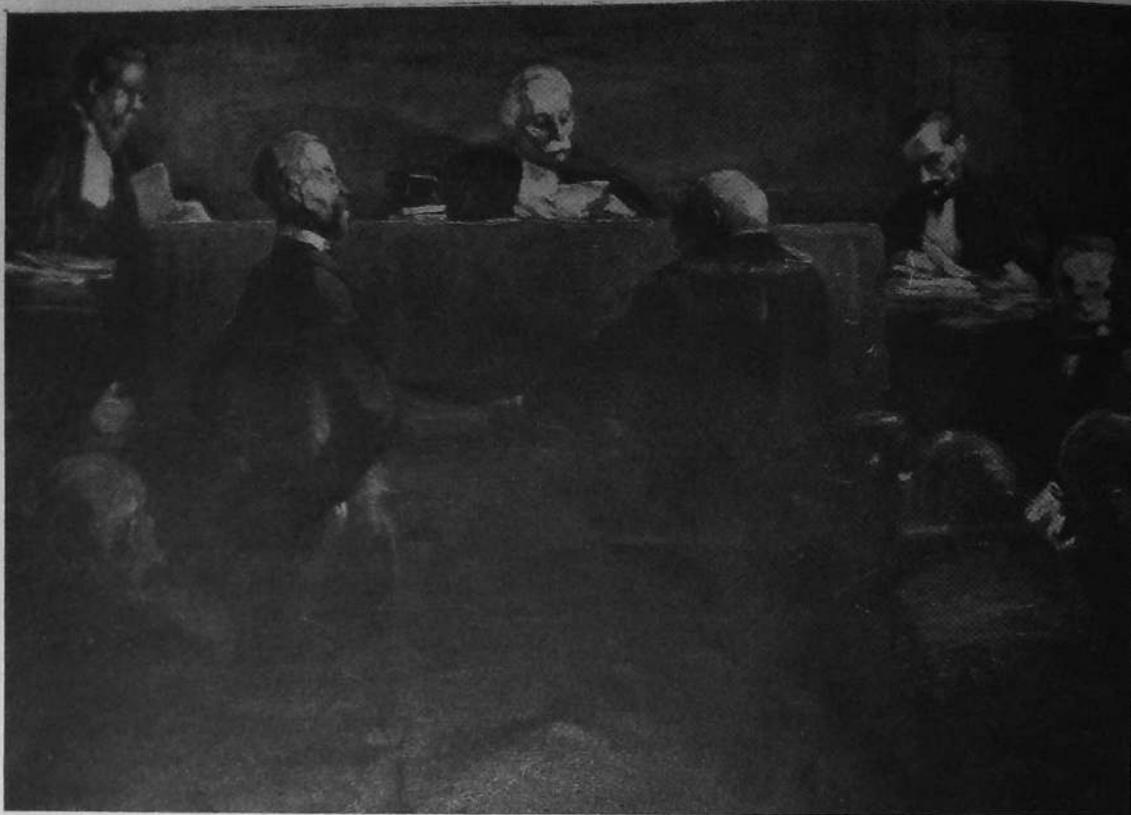
pays bigouden, généralement plus âpre et plus rude. Il y a même planté sa tente, c'est-à-dire qu'il y a bâti sa maison d'été, dans un lieu plein de caractère et de séduction, parmi les pins de Suler, à proximité de Kerazan : il l'a gardée et il y habite, ne s'étant réservé au manoir qu'un bureau.

Homme de goût, M. Souillet, avec beaucoup de prudence dans ses remaniements, a fait de Kerazan l'un des plus aimables musées d'un

pays qui en compte quelques-uns du même genre. Le donateur avait réuni là des œuvres pour la plupart contemporaines (le xviii^e siècle y est cependant représenté), pour la plupart inspirées de sites bretons ou de scènes bretonnes. Le visiteur est heureusement surpris, en parcourant ces salles bien meublées, de voir aux murs des toiles de Déchenaud (dont un portrait du regretté M. Astor), de Desvallières, de Steinlen, de Cormon, de Charles Cot-



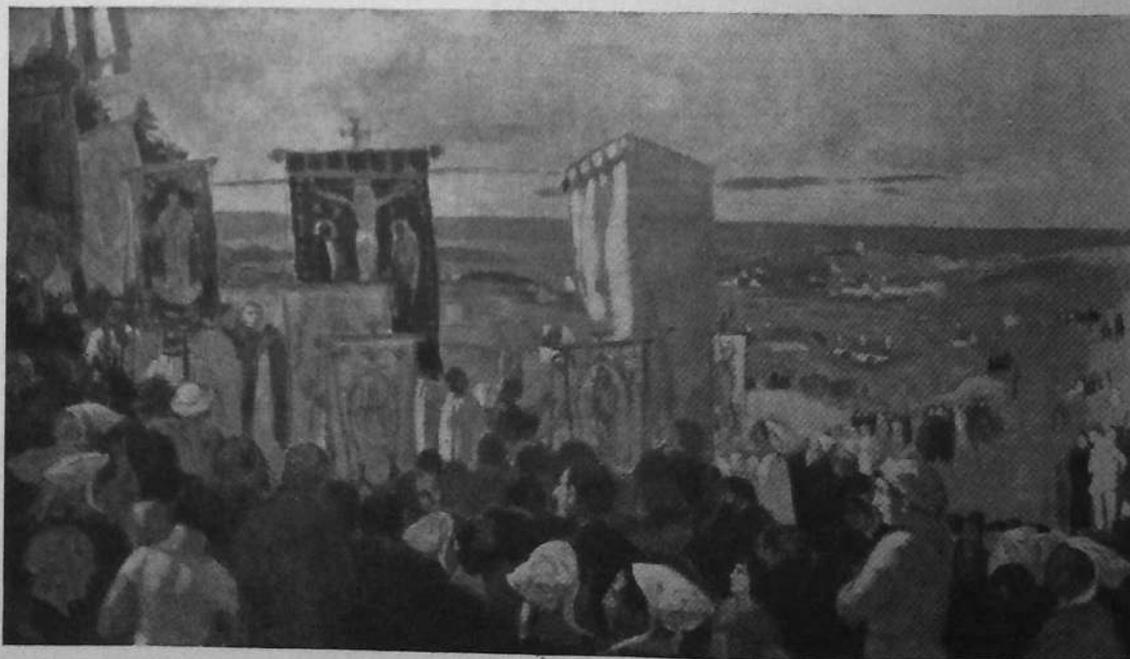
Château de Kerazan. — Vu des jardins.



Chez le Juge de Paix. — Steinlen.

tet, de Lucien Simon, de Maurice Denis, de Désiré Lucas, de quelques-uns des maîtres qui font le plus honneur à la Bretagne. Tous n'y figurent certes pas, et on ne peut ni s'en étonner ni s'en affliger. Mais il y a une compensation précieuse à ces absences : c'est la salle Goy. On sait — pas depuis très longtemps — qu'Auguste Goy, qui était Picard d'origine, enseigna le dessin au collège de Quimper. Heureux collège, heureux lycée, où ce paraît être une tradition de confier cet enseignement

à de véritables artistes ! Goy était lui-même un élève d'Ingres, et il y paraît, très fin coloriste avec cela, un virtuose des gris et des bleus, et d'une pâte généreuse, sans abus. Un sens à la fois réaliste et poétique de la vie bretonne, qu'il a surtout exprimé dans des scènes d'intérieur, entre les lits clos ou les tables de cabaret. M. Astor avait déjà un bel ensemble de ses œuvres. M. Souillet a pu compléter la collection en s'adressant à la sœur du peintre. Et l'on peut dire que cette collection, non



Pardon de Notre-Dame de la Clarté. — Maurice Denis.



La Procession. — Ch. Cottet.

moins intéressante au point de vue documentaire qu'au point de vue pictural, est la spécialité de Kerazan, comme les paysages de Bernier sont la spécialité de Keriulet.

Quant à l'atelier d'art appliqué, ou quant aux ateliers plutôt (car ils sont deux, l'un pour la dentelle, l'autre pour les tapis), ils occupent

vingt-cinq fillettes et jeunes filles, les unes de Loctudy, les autres de Pont-l'Abbé, et cela seul suffit à faire bénir le nom d'Astor. M. Souillet et les directrices des deux ateliers, M^{me} Toulemont et M^{me} Angot, ne tarissent pas d'éloges sur le zèle et l'intelligence de ce petit monde. Et pour ma part j'en suis moins étonné que



Le Livre d'images. — Lucien Simon.

ravi : car il y a longtemps que j'ai vu au travail les brodeuses de Pont-l'Abbé; je sais à quel point elles ont l'œil juste et les doigts agiles. Celles-ci interprètent directement les fleurs naturelles qu'on leur donne pour modèles. Elles les stylisent selon leur goût propre, et ce sont ces dessins, colorés ou non, qu'elles transportent sur le tulle ou la batiste. Ainsi développent-elles dans des conditions nouvelles de méthode et de discipline un art local d'une tradition déjà ancienne.

Mais les tapis? Il n'y avait pas jusqu'ici, semble-t-il, de tapisserie bretonne. Les châtelains de la vieille Bretagne faisaient venir leurs tapis de l'Orient, des Flandres ou de Beauvais. Et j'avoue avoir été, naguère, médiocrement enchanté quand j'ai vu nos bigouden faire leur Pénélope devant des décors turcs, persans ou chinois. Rien de moins régional, me disais-je. Et quand le marché parisien est déjà encombré des Chiraz, des Smyrne et des Boukhara qu'on fabrique le plus souvent en Algérie, quel besoin d'y ajouter de surcroît les répliques de Kerazan? Mais on m'assure que toutes ces répliques se vendent, et sans difficulté aucune. On ne peut que se rendre à un aussi bon argument. Et je suis prêt à croire que l'habileté native des jeunes ouvrières, jointe à l'excellente direction, est pour beaucoup dans ce succès quasi privilégié. Enfin, il fallait partir du connu pour arriver à l'inédit. L'inédit, ici, c'est l'utilisation du décor breton (costume ou mobilier), l'application au point

noué ou passé et aux laines teintes de couleurs végétales, des motifs les plus transportables de ce décor de soie ou de bois. On en peut voir dans la salle d'exposition d'heureux spécimens. Mais seuls les connaisseurs (au nombre desquels je ne me range pas) peuvent apprécier pleinement la valeur de ces ouvrages de laine et de luxe. Sait-on combien de points représente le mètre carré, dans certains d'entre eux? 400.000 ! C'est le directeur lui-même qui m'a donné cette précision effarante, dont on peut avoir confirmation à Paris, au pavillon de la Grèce. Un ban, un triple ban pour les jeunes filles dont la longue patience a quelque chose de génial.

Souhaitons donc longue vie et toutes réussites à cette fondation, qui est à tous égards une œuvre de bienfaisance, puisqu'elle ne perçoit pour elle-même aucun bénéfice — d'ailleurs assez largement dotée pour n'avoir pas à craindre de gêne budgétaire. Le regretté donateur écrivait dans son testament : « Empêché par une infirmité cruelle de servir mes concitoyens, je veux du moins, par l'emploi de ma fortune et par une institution utile, rappeler le souvenir des miens dans le pays, au bien-être et à la prospérité duquel ils ont consacré une grande partie de leur vie, et le meilleur de leurs efforts. »

Nobles paroles, qui se trouvent pleinement justifiées,

Auguste DUPOUY.



Intérieur breton. — A. Goy.



Congés payés

Après un été particulièrement beau et sans excessive chaleur, l'automne est arrivé du jour au lendemain, sans crier gare. Une chute verticale de la température s'est produite à la fin de la première semaine de septembre. La pluie et le vent en ont bien vite profité pour arracher des arbres les feuilles que le soleil avait grillées et inciter celles demeurées vertes à se vêtir de rouille et d'or. Le glas des vacances a sonné. A la mer comme à la campagne, on a hâtivement rebouclé les valises. Les plages sont redevenues désertes, les stations thermales et touristiques ont vu s'enfuir leur clientèle. Chacun a repris les obligations qu'impose le labeur quotidien, avec le sentiment d'avoir bénéficié comme il se doit du nouvel aménagement de la vie sociale né de la limitation des heures de travail et de l'octroi des congés payés.

Il y a eu en France et plus particulièrement en Bretagne une unanimité pour reconnaître que ces légitimes vacances, accordées généreusement à tous les travailleurs, ont donné au tourisme un élément nouveau d'activité.

La formule a satisfait les uns et les autres, les bénéficiaires du loisir et ceux qui les reçoivent. Quelques ombres ont cependant atténué l'éclat du tableau. Pour employer une expression consacrée, la surproduction a gêné le travail régulier. Les visiteurs sont arrivés en masse et leur affluence n'a pas permis de les recevoir aussi bien qu'ils l'espéraient et qu'on l'aurait désiré. Certes, on a fait de son mieux, mais la maison était trop petite et le ravi-taillement s'est souvent avéré difficile.

Le problème a été évoqué lors de l'assemblée de la F.S.I.B. Tous ceux qui assument la délicate mission d'organiser le tourisme, d'appeler dans les villes, les campagnes, sur les plages, des villégiateurs, ont avoué qu'ils n'avaient pu répondre convenablement au flot des demandes et ont demandé, pour éviter que ce flot ne se répande en inondation, des mesures qui, à l'avenir, le canaliseront, le répartiront en ruisseaux aux effets bienfaisants.

Mais on se heurte à des difficultés matérielles. Les réseaux ne peuvent augmenter à l'infini le nombre de leurs trains, sans immobiliser d'importants capitaux appelés à demeurer improductifs durant la plus grande partie de l'année. Les hôteliers sont, de leur côté, dans l'impossibilité de renouveler les errements d'après-guerre, en doublant, à grands frais, leurs capacités de logement.

La première solution qui vient à l'esprit c'est celle d'une répartition rationnelle des congés sur un laps de temps plus étendu, mettons de mai ou juin à fin septembre. Là aussi, des difficultés d'ordre économique et social s'opposent à cette sugges-

tion. Ne risque-t-on pas de désorganiser la production dans les usines où le travail par équipes spécialisées est imposé par les progrès du machinisme? Ne risque-t-on pas également qu'il n'y ait pas concordance dans la date des congés dans une même famille? Enfin on ne peut songer à diriger chez nous les congés d'une façon massive comme cela se pratique dans les états totalitaires.

Il faut cependant trouver le moyen pratique qui satisfasse aisément et à bon compte l'application d'une loi généreuse, née du désir de donner au plus grand nombre la plus grande part de bien-être humain.

Il appartient peut-être ici aux initiatives privées d'aider le législateur.

HOËL.

On ne tuera plus les mouettes

C'est par centaines de mille qu'elles planent sur les flots tantôt calmes, tantôt soulevés par les tempêtes, volent d'un rocher à l'autre ou forment comme d'immenses tapis blancs et mouvants sur les plages et dans les estuaires d'où la mer s'est retirée. Leur corps que les anciens croyaient sculpté dans l'écume, leurs ailes souples que le soleil argente, font l'admiration des « baigneurs » autant que des « matelots ». Ceux-ci voient en elles la réincarnation de l'âme mystérieuse de Morgane et aiment à les avoir comme compagnes à leur bord...

Les mouettes, malgré leur charme, malgré les hymnes des poètes qui les ont chantées, avaient des ennemis cruels. Certains s'amusaient à les tuer au fusil sous le fallacieux prétexte de s'entraîner à tirer au vol. D'autres se faisaient une joie barbare de les captiver au filet, pour aller ensuite les vendre quelques sous sur les marchés.

Depuis longtemps la Société Protectrice des Animaux et les personnes que cette barbarie indignait protestaient auprès des pouvoirs publics, en demandant que prenne fin cette hécatombe inutile. Les protestataires faisaient justement remarquer que, si l'on n'y mettait bon ordre, les mouettes risquaient de connaître le sort des calculots. Hélas! les appels demeuraient sans écho, comme s'ils se fussent perdus sur l'immensité du désert des eaux.

Mais voici que tout va changer. Le ministre de la Marine s'est ému et a décidé par la voie d'une circulaire récente, dont tout le monde approuvera l'esprit et les termes, de réglementer et même de défendre la chasse aux oiseaux de mer.

Désormais, les mouettes, « colombes des plages, lumières volantes », comme les surnommait Anatole Le Braz, pourront, à l'abri du danger, continuer à montrer aux hommes les chemins des grands vols et des rêves lointains.

Naïveté bretonne

Au cours de l'été dernier, un cinéma ambulante donnait une soirée sous les halles d'une petite commune du Finistère, au plein cœur des Montagnes Noires. Toute la population du village se pressait au spectacle. Parmi les gens présents, il en était qui n'avaient jamais vu des images en mouvement et les réflexions, exprimées en langue bretonne, ne manquaient souvent pas de piquant.

L'un des films représentait la finale d'un championnat de tennis. Comme il se terminait, une brave femme se retira en déclarant qu'elle en avait assez de voir des choses pareilles.

— Et que trouvez-vous donc de si déplaisant ? lui demanda une voisine.

— C'est-y Dieu possible, répliqua-t-elle, que des hommes s'amuse à jouer à la balle comme des enfants de chez nous... j'ai autre chose à faire que de les regarder.

Les huîtres du recteur

C'est également dans un village des Montagnes Noires que l'histoire s'est passée voici quelques années. Elle a été contée par quelqu'un qui fut témoin et victime de l'aventure.

Le recteur du lieu voulant traiter comme il se doit ses collègues du canton, avait fait venir à grands frais une bourriche d'huîtres de Penerf, à moins que ce ne fut tout bonnement de Tréguier ou de Cancale. Il avait confié à ses invités qu'il y aurait une belle surprise.

Les assiettes du potage enlevées, la servante, triomphalement, apporta un immense plat, le plus grand qu'elle ait pu trouver dans le buffet, sur lequel s'élevait une magnifique pyramide de mollusques. On applaudit la surprise, et reconnaissant que M. le recteur ne s'était pas moqué du monde, chacun se mit à se servir.

Le premier qui enleva la coquille recouvrant l'habillage de l'huître constata que la valve était vide. Il en fut de même du second, du troisième et des autres. Le recteur était logé à la même enseigne.

Quelque peu colère, il appela la servante et lui dit :

— Est-ce que vous vous moquez de nous de servir ainsi des huîtres ?

— Pourtant, Monsieur le recteur, je les ai bien nettoyées... vous pouvez venir voir, j'ai jeté tous les boyaux dans la boîte aux ordures.

— Pour une surprise, c'est une fameuse surprise, s'exclama l'un des invités en éclatant d'un rire qui gagna toute l'assistance.

L'histoire ne dit pas si la servante reçut ses huit jours.

Les distractions de Monselet

Les distractions de Charles Monselet étaient proverbiales.

Un jour d'été, Juliette Drouet, qui était chargée des invitations par le maître, avait engagé Monselet pour un dîner officiel. Charles Monselet, distrait, lut « dit-il », un vendredi où il y avait un jeudi, de

sorte que ce vendredi il sonna allègrement à la porte du numéro 50, avenue d'Eylau.

Ah ! Monsieur, s'écria la bonne en ouvrant la porte, on vous a attendu hier une demi-heure et votre couvert est resté inoccupé tout le dîner. Voici ce pauvre Monselet interloqué quand surviennent, bien à propos, Victor Hugo et Juliette Drouet, retour de promenade. Ils trouvent notre homme tout penaud et honteux sur le palier. Une fois le quiproquo expliqué, on retient notre bohème à dîner. Mais Victor Hugo, un tantinet inquiet, demande à la bonne :

— Qu'avons-nous pour le dîner, Marie ?

— Monsieur le sait bien, nous ne comptons sur personne, il n'y a qu'une poule au riz.

— Bravo, fit le poète ; Marie, ajoutez-y une bonne omelette aux fines herbes et débouchez une bouteille de ce bon vieux vin du Cap.

La table était mise, intime, trois couverts... et Monselet s'imprégnant de cette intimité et des anecdotes contées par ses hôtes, écrivait plus tard : « J'ai fait dans ma vie d'excellents dîners, mais aucun ne valut jamais celui-là ! »

C'est que Victor Hugo et Juliette Drouet égrenaient devant leur compatriote Breton leurs heures délicieuses de Bretagne à l'aurore de leur idylle.

C. L.

La multiplication des poissons

Le journal *L'Echo d'Oran*, qui fut fondé fort peu de temps après la conquête de l'Algérie, reproduit des articles originaux qui ont passé dans ses colonnes il y a quatre-vingts ans. Voici l'un d'eux qui ne manquera pas de surprendre et d'amuser nos lecteurs.

On lit dans une lettre publiée par le journal « La Bretagne » — un ancêtre qui a cessé de paraître voici trois quarts de siècle — lettre qui est adressée à une personne de Saint-Brieux (sic) par M. l'abbé Vinçot, missionnaire en Chine, les passages suivants sur certains sujets qui ont excité en France l'attention publique dans ces derniers temps :

« J'ai ouï dire qu'en France on avait trouvé le moyen de multiplier le poisson au moyen du transport des œufs. C'est une méthode bien connue ici et je doute fort que le plus habile en Europe puisse égaler le plus simple de nos cultivateurs en cette province.

« Dans les lieux que je visite, on excelle en cet art. En trois mois, les rivières se trouvent remplies de poissons. Pour recueillir le frai ou les œufs, on place en février ou mars des bottes de paille le long des rivières et, tous les jours, on va soigneusement recueillir ces œufs de peur que les poissons, qui en sont très friands, ne viennent les manger. Ensuite on les dépose dans un réservoir d'eau peu profond où ne se trouve aucun grand poisson. Là ils peuvent éclore sans danger et forment bientôt des myriades de petits poissons que l'on place ensuite dans de plus grandes eaux. De cette manière, une petite rivière peut donner en trois mois plus de cinq cents kilogrammes de poisson.

« Ici le magnétisme animal est aussi connu depuis bien des siècles, ce qui montre que Mesmer n'en a

point été l'inventeur. Il en est ainsi des tables tournantes. Ces tables savent même écrire, soit avec une plume, soit au moyen d'un crayon qu'on attache perpendiculairement à l'un des pieds. Je penserais donc que toutes ces sorcelleries ont passé d'Orient en Europe, etc... »

L'étrange torpillage d'un thonier

Il vient d'arriver à un bateau thonier de la région lorientaise une aventure plutôt étrange. Vers la mi-septembre, il se trouvait sur les lieux de pêche quand il fut soudain ébranlé par une forte secousse.

Au même moment le matelot Yvon, qui reposait sur sa couchette dans la chambre arrière du bateau, voyait avec stupéfaction surgir au-dessus de lui, à travers la coque, l'éperon d'un puissant poisson. Il s'agissait d'un espadon long de cinq mètres, dont on ne saura jamais pourquoi il lui prit fantaisie de vouloir torpiller le bateau.

Torpiller n'est pas trop fort car avec son éperon, qui a, paraît-il, la résistance de l'acier, l'espadon a provoqué une petite voie d'eau.

Bonsoir mes amis bonsoir

M. André Lhéry, directeur de la musique au Théâtre municipal de Rennes, a retrouvé l'origine de la chanson populaire, *Bonsoir mes amis, bonsoir*, qui se chante dans le film tiré de *Maria Chapdelaine*, le roman célèbre de Louis Hémon. Elle fait partie d'un recueil de *Chansons vieilles françaises du Canada*, où se rencontrent d'ailleurs d'autres chansons utilisées dans le même film comme la *Canadienne* et *l'Alouette*, que le père Chapdelaine et ses amis chantent en l'honneur de François Paradis.

Mais, a déclaré M. André Lhéry à M. André Cœurroy, qui reproduit son opinion dans *Gringoire*, cela ne prouve pas que *Bonsoir mes amis* soit d'origine canadienne.

Beaucoup d'indices et M. André Lhéry en donne d'excellents, tendent à prouver qu'il s'agit là d'une vieille chanson bretonne qui se chantait autrefois dans les repas de noce. On choisissait des noms de profession en trois syllabes (tapissier, charcutier, serrurier, etc...) et l'on chantait :

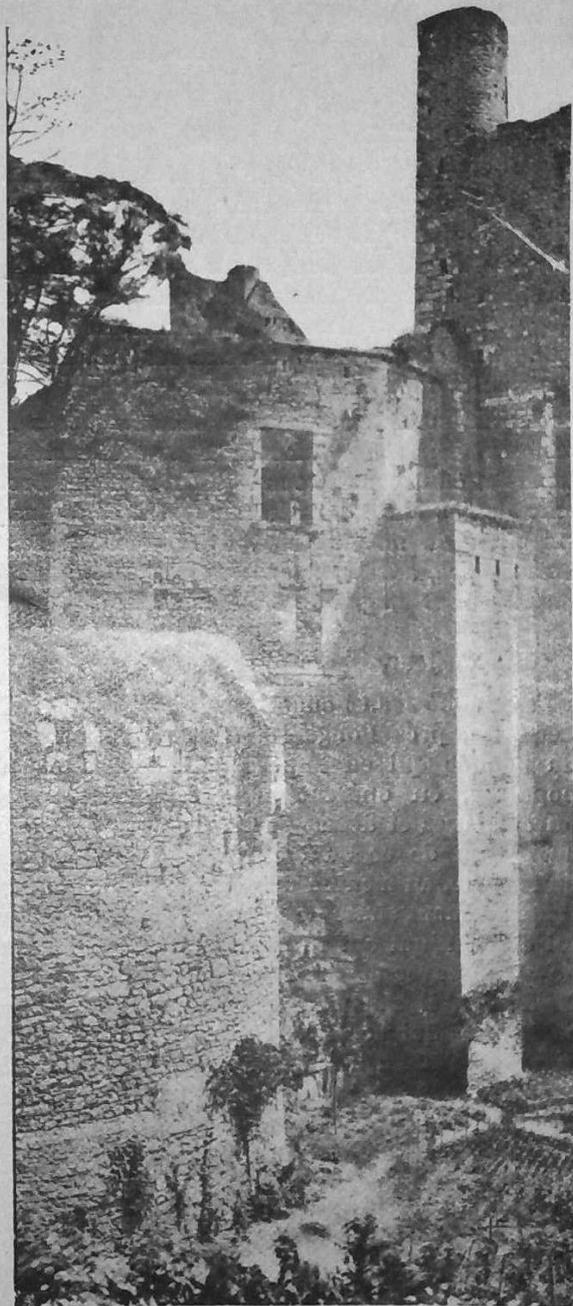
*Si j'étais boulanger (ou horloger, ou n'importe)
J'aimerais bien ma boulangère
Oh ! ma chère.
Et quand on est si bien ensemble
Devrait-on jamais (ohé !)
Non, jamais se quitter ?*

Tout cela, ajoute M. André Cœurroy, canadien ou breton, est bien vivant et beaucoup plus que telle « grande œuvre » fourbie par tel Prix de Rome assermenté.

L'agneau blanc du château de Clisson

Le bastion attenant à la porte sud du château de Clisson, sans menacer ruine, a besoin d'entretien. C'est l'avis des services d'architecture. Il date du xv^e siècle et a été construit en même temps que le mur d'enceinte sur lequel il s'appuie et dont il protège le point de jonction avec l'ancien château.

Ce bastion paraît être le « belouard » ou « boulevard » dont un mandement ducal de 1477 ordonnait l'achèvement. Ce belouard était un ouvrage avancé, de forme généralement circulaire, protégeant d'anciens murs, qui apparaît à la fin du xv^e siècle en même temps que l'usage régulier de l'artillerie.



Bastion sud du château de Clisson.

Le château de Clisson, comme la plupart des anciennes constructions féodales est habité, dit-on, par un esprit. Mais ce n'est pas, ainsi qu'on pourrait le croire, un spectre couvert de fer et trainant derrière lui de lourdes chaînes. C'est un petit agneau blanc, d'ailleurs inoffensif, que l'on a vu quelquefois, la nuit, errant paisiblement sur le sommet des murailles et des tours et dans les salles délabrées du vieux logis.

Le vicomte Walsh parle de ces apparitions dans ses « Lettres Vendéennes ». Elles étaient encore l'objet de conversations au cours des veillées dans le premier tiers du xix^e siècle.

— Je crus entendre un jour, contait la gardienne du château, quelque chose à notre porte. Je l'ouvris et je ne vis qu'un petit agneau blanc qui traversait la cour. Les chiens n'aboyaient pas et le laissaient passer. On n'a jamais su à qui il appartenait ni d'où il venait. C'est surtout dans les belles nuits d'été qu'il se montrait courant sur les murailles, sur les tours, dans les fossés. On ne lui a jamais fait de mal, mais on sentait un je ne sais quoi à sa vue.

Les guérisseurs

Les empiriques exerçant en cachette, mais illégalement, l'art de la médecine sont nombreux en Bretagne. Il n'est pas de région où l'on ne trouve une bonne vieille ou un bon vieux qui, pour quelques sous, ne remette habilement un pied ou un poignet foulé ou même, par des attouchements, ne fasse disparaître les eczéma, les furoncles, les adénites, voire des maladies réputées incurables.

Au XVIII^e siècle, il y eut, à Lécousse, près Fougères, un guérisseur fameux. Il se nommait Jean Fouquet et était connu sous le surnom de Le Breton. L'écho de ses cures miraculeuses était venu jusqu'à Paris et, le 19 novembre 1775, M. de Malesherbes, alors ministre, adressait à son sujet à M. de la Bove, intendant de Bretagne, la lettre suivante :

Monsieur,

« Le nommé Jean Fouquet, dit Le Breton, natif de « Lécousse, près Fougères, évêché de Rennes, est « un homme qui en impose personnellement à la « populace, en opérant de prétendues guérisons « miraculeuses et disant guérir les humeurs froides, « au moyen de ce qu'il est le septième garçon et « qu'il porte, au menton une espèce de fleur de lys ; « il a également abusé de la crédulité et de la bonne « foi de ceux qui ont eu recours à lui ; et lorsqu'on « ne peut payer ce qu'il exige (depuis 6 jusqu'à « 24 livres), il s'approprie à son usage les menus « objets, tels que souliers, chemises, chapeaux, bon- « nets, etc. ; aussi un pareil sujet ne pouvant être « que très à charge dans tous les endroits où il « passe, le roy a-t-il jugé à propos de le réléguer « dans son pays, où sa femme est restée ; il est d'ail- « leurs tisserand de profession et pourrait s'occuper « activement ; mais il préfère l'oisiveté. Au moyen « de quoy, je pense à propos de le faire surveiller, « pour que le public ne soit plus victime de ses « opérations.

« J'ai l'honneur d'être, etc...

MALESHERBES. »

Le 2 décembre suivant, M. de la Bove écrivait au subdélégué de Fougères une lettre lui enjoignant de faire part, sans délai, à Fouquet de la volonté du roi et de l'aviser qu'une lettre de cachet serait immédiatement expédiée contre lui, s'il continuait son métier de charlatan.

Jean Fouquet se le tint pour dit et bien dit. Surveillée de près par la maréchaussée de Fougères et la police, le guérisseur d'érouelles craignit le billet d'écrou ; ce fut pour lui le commencement de la sagesse et pour ses clients trop crédules la fin de leur exploitation.

Nul n'est prophète...

Un jour Marie Le Franc, de retour au Canada, désira revoir le lac auquel on venait de donner son nom. Sur la rive, elle se heurta à un ange velu qui voulut la chasser en lui disant :

— Vous n'avez rien à faire icitte... Chasse et pêche gardées:: Vous n'avez aucun droit icitte...

Marie Le Franc s'obstina avec sa douceur habituelle, une douceur qui ne va pas sans un rien de hauteur :

— Qu'en savez-vous? Qui vous dit que je n'ai pas tous les droits ici ?

L'homme, alors, regarda de plus près cette femme qui lui tenait tête, et avec le cri de celui qui tout s'éclaire :

— Ah ! ne serait-ce pas vous, Madame Marie Le Franc?... Je sais, je sais, c'est vous qui avez écrit *Maria Chapdelaine*...

Encore le mot de Cambronne

Les ancêtres de Bernard Roy sont des Nantais de pure extrace, et son grand-père, le frégaton Roy, avait l'honneur de faire chaque jour la partie avec le général Cambronne, M. le baron Cambronne, comme on appelait ce vieillard hautain et propre.

Un jour, un de leurs partenaires, excédé de ne pas voir de jeu, jeta ses cartes sur la table, pendant qu'une interjection retentissante, le mot que Cambronne venait d'immortaliser, lui échappait.

M. le Baron, alors, de se lever, d'arranger sa cravate, de tirer sur sa redingote, et prenant son chapeau, de dire, d'un ton navré, au grand-père de Bernard Roy :

— Pardonnez-moi, Monsieur, si je me retire, mais j'ai horreur de me trouver en compagnie de gens grossiers...

Les cris qui traversent les siècles

Saint-Pol-Roux, dans sa solitude de Camaret, ne se contente pas d'appriivoiser les mots : il apprivoise aussi les plus sauvages des oiseaux de mer.

Il avait ainsi fait la conquête d'un goéland, que dans sa ferveur de Massilien, fils des Grecs, il avait baptisé *Thalassa*, et chaque année, à la même époque, *Thalassa* revenait vers la demeure du poète, pour lui faire les honneurs de sa dernière couvée.

— Et, dit Saint-Pol-Roux, toute la population de Camaret, qui le reconnaissait, accourait en criant : « *Thalassa ! Thalassa...* » C'était le cri des Dix Mille, devant la mer...

Les jours agis

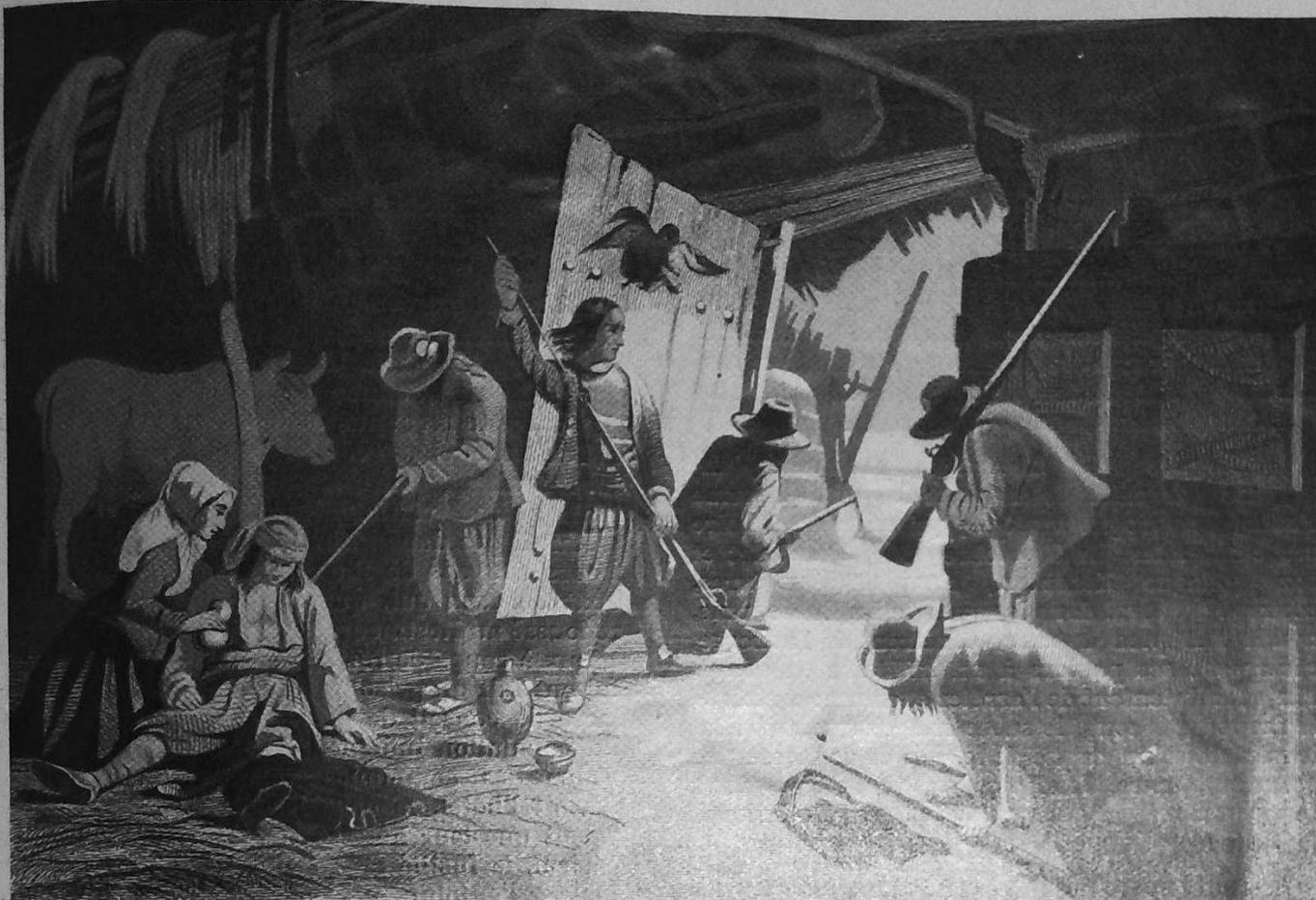
On appelle ainsi, dit M. Paul Ladmirault, patient chercheur de dictons nantais, les douze jours séparant Noël de l'Épiphanie. Ils donnent, paraît-il, un raccourci de l'année à venir, car ils prédisent le temps qu'il fera pendant ses douze mois. C'est ce que résume ce quatrain populaire :

Regarde comme sont menées

Depuis Noël douze journées :

Car en suivant ces douze jours,

Les douze mois feront leur cours.



La cabane des chouans.

LES DERNIERS CHOUANS

LE 13 avril 1800, au moment où le préfet Boullé arrivait à Saint-Brieuc prendre possession de ses fonctions, le désordre était à son comble dans le département des Côtes-du-Nord. Dans les campagnes, aussi bien en Basse-Bretagne qu'en pays gallo, le banditisme était devenu une véritable profession, pratiquée par les déserteurs et les forçats évadés du bague de Brest, sans embauche depuis la paix, aussi par beaucoup de paysans ruinés par la guerre, poussés par la misère et enhardis par la faiblesse du gouvernement. La figure barbouillée de suie ou couverte par un voile noir et parfois la chemise passée par dessus la culotte pour se reconnaître quand ils travaillent en bande, ils visitent la nuit les fermes isolées et font main basse sur tout ce qui a quelque valeur : argent, blé, beurre, porc salé, pièces de toile, etc. (1).

Les arrestations de diligence sont aussi fréquentes que pendant la chouannerie, surtout aux confins de l'Ille-et-Vilaine. Le 22 septembre 1800 la malle de Paris à Brest est pillée près de la Chapelle-aux-Chèvres, en Plestan; le 6 décembre la petite diligence : Lamballe à Saint-Malo, l'est

à son tour au Plessix-Tréhen; le 6 janvier 1801, la malle de Paris-Brest est arrêtée et volée à une demi-lieue de Saint-Jouan; le 28 six brigands, dont deux au visage noirci, recommencent la même opération, cette fois à Quédillac (2).

Les quelques chouans irréductibles accusés de ces méfaits s'en défendent avec énergie (3) et l'état de siège, qui continue à être maintenu sur les Côtes-du-Nord, semble impuissant à y mettre fin. La présence de plusieurs milliers de soldats dans le département ne paraît avoir d'autre résultat que d'assurer le recrutement du banditisme, car dans la troupe la désertion est à son comble. En un mois la 82^e demi-brigade compte pour sa part trois cents déserteurs (4).

La gendarmerie, en attendant sa refonte en l'an IX, n'est pas seulement insuffisante, malgré la présence à sa tête d'excellents officiers comme

(2) A. D. C.-du-N. Reg. de corr. du préfet 2 M, 55, ff. 33, 54, 55, 69, 83. Carton 5 M, 2 passim. 5 M. 3. Rapports du 13 niv. et du 10 pluviôse IX.

(3) Cf. la réponse d'Emmanuel dans A. Lemasson, *Un chef de chouan, Louis-Jean, Daniel, dit Emmanuel* dans les *Mémoires de l'Association Bretonne*, tirage à part, Saint-Brieuc 1934, p. 5 et 6.

(4) 5 M, 1. Pétition du Cons. Général des C.-du-N. Cf. therm VIII.

(1) Cf. A. D. C.-du-N. Cf. fonds du Tribunal criminel et du Tribunal spécial an VIII, IX et X, passim. n. coté.

le capitaine Thomas, elle manque de discipline et de sang-froid, et a acquis pendant la guerre civile l'habitude de se servir de ses armes, à la moindre tentative de rébellion, contre les prisonniers qui lui tombent entre les mains. Le soir du pardon de Saint-Emilion, en Loguivy-Plougras, le 31 août 1800, un mauvais sujet du pays se prend de querelle pendant les danses avec un patriote. Les gendarmes de la brigade de Belle-Isle lui mettent la main au collet et, malgré les menaces de la foule, qui a pris son parti, essaient de l'emmener à leur caserne; à trois quarts de marche le prisonnier, profitant de l'obscurité, cherche à s'évader, ses gardiens le tuent à coups de pistolet (5).

La brigade de La Chèze n'est pas moins dangereuse par suite de la présence du gendarme Fraboulet, ivrogne invétéré, qui entraîne à boire ses camarades. Le 5 octobre 1800, Fraboulet et son collègue Keranterf, complètement ivres, courent à cheval dans les rues de La Chèze, puis, ayant mis pied à terre, pénètrent à l'auberge, réclament ses papiers à un militaire en congé, l'injurient, tentent de l'arrêter et comme il résiste, le frappent à coup de sabre et déchargent sur lui leur pistolet au risque de le tuer et de blesser les consommateurs. L'adjoint au maire intervient, les gendarmes le chargent, l'obligeant à prendre la fuite (6).

Ce sont encore des mœurs de guerre civile qu'il ne faut pas généraliser, mais plusieurs mois de paix, l'épuration et la réorganisation de la gendarmerie seront nécessaires pour qu'elle devienne un corps d'élite.

Un autre obstacle à l'apaisement est l'état d'esprit des patriotes plus ou moins jacobins : ex-administrateurs, juges, législateurs, pour la plupart acquéreurs de biens nationaux et profiteurs de la Révolution, qui ne peuvent admettre la bonne foi de leurs anciens adversaires : émigrés rentrés, chouans soumis, et qui redoutent une réaction dont ils seraient les premières victimes. L'un des premiers actes du nouveau Conseil général nommé le 12 prairial, et qu'ils composent presque exclusivement, est une protestation indirecte, adressée le 29 thermidor au ministre de l'Intérieur, contre la politique suivie depuis l'établissement du Consulat. La chouannerie se réorganise, les troupes et les forçats désertent, cinquante-trois émigrés ont obtenu des cartes de sûreté, un bien plus grand nombre sollicite sa radiation de la liste des émigrés. Ceux qui sont revenus dans le pays font pression dans les campagnes sur les acquéreurs de biens nationaux et à coups de menaces se font rendre leurs biens. « Les prêtres secondent leurs manœuvres, soufflent l'insurrection, corrompent l'enfance et la jeunesse (7) ». « En conclusion, les conseillers généraux, « encore tout chauds

de passion révolutionnaire », réclament l'exécution littérale de la loi sur les émigrés (8).

Dans la plus grande partie du Trégor, les paysans qui n'avaient connu les chouans que par les méfaits des bandes venues du dehors, n'étaient pas moins hostiles à tous ceux, émigrés, ci-devant ou non, qui avaient trempé dans la guerre civile.

Le 3 octobre 1800, l'émigré rentré Jean-Marie-Louis de Bellingant, en compagnie de son homme d'affaires et d'un ex-chouan Severin Thomas, tous trois à cheval, mettaient pied à terre à Pontrieux devant l'hôtel de la Grande-Maison tenu par la veuve Guérin. Comme c'est un jour de marché, ils sont vite reconnus et leurs noms répétés par la foule excitent sa colère. Leur arrivée un pareil jour semble un défi, leur présence à la Grande-Maison une véritable provocation. Bellingant n'était-il pas dans la bande qui a assommé plusieurs citoyens de Plouha? Quant à Thomas, il était de ceux qui, quelques mois plus tôt, ont repoussé au Restmeur la garde nationale de Pontrieux à coups de fusil, lui ont tué un homme et lui ont fait un prisonnier, fusillé après un simulacre de conseil de guerre où siégeait Thomas. La population indignée, grossie par les paysans venus des communes voisines, se rassemble devant l'hôtel, menace les étrangers, qui ignoraient que leur hôtesse fût la veuve du citoyen Guérin, le fusillé du Restmeur. En l'absence du maire, l'adjoint mit les trois voyageurs aux arrêts dans l'hôtel, et envoya la garde nationale pour assurer leur protection. Bien que la nuit eut dissipé l'attroupement, les gardes nationaux se firent un malin plaisir de les garder prisonniers dans leurs chambres jusqu'au lendemain au jour (9).

En dépit de l'affirmation des conseillers généraux, à la date du 19 thermidor (17 août 1800), la chouannerie, qui avait mis bas les armes quelques mois auparavant, n'était nullement en voie de réorganisation, et les divisions des Côtes-du-Nord, bien que tous les fusils n'eussent pas été rendus, étaient définitivement dissoutes. Les quelques irréductibles, qui avaient refusé l'amnistie, s'abstenaient de tout acte d'hostilité, mais ne cachaient pas leur intention de recommencer la guerre à la première occasion favorable. De ce nombre étaient l'ex-écolier Emmanuel dans la région de Plancoët, du Romain dans le Trégor, Dujardin au sud de Loudéac et enfin Debar en Cornouailles.

Général sans troupe, l'ancien avocat circule de Glomel à Mûr sur les confins du Finistère et du Morbihan, annonçant sa prochaine rentrée en campagne, menaçant d'une guerre à mort « les faibles, les indécis » et « sacrant » contre les administrateurs. Au début de mai, il traverse, monté sur une superbe jument anglaise, Saint-Caradec, Le Quillio, Saint-Guen, Saint-Thélo, sans d'autre résultat que d'activer le mouvement qui porte les jeunes gens, craignant d'être enlevés

(5) 5 M, 2. Sous-préfet de Lannion, 15 fructid.

(6) 5 M, 2. Hillion, sous-préfet Loudéac, 13 vendémiaire.

(7) 5 M, 1. Pét. 29 therm. Le cons. général, insensible à l'humour, est surtout indigne contre l'émigré rentré, le comte Loz de Beaucours, qui a déclaré avoir émigré en Angleterre pour « y étudier la philosophie ».

(8) R. Durand. *Le département des Côtes-du-Nord sous le consulat et l'empire*, op. cit., T. I., p. 140.

(9) 5 M, 2. Plainte de Thomas 21 vend. au préfet. Rép. du Maire, 4 brum.

par les chouans, ou d'être pris par la conscription, à se marier « avec fureur » (10).

Perpétuel errant il ne s'éloigne guère de la vallée du Blavet et de la forêt de Quénécan, dont les fourrés lui assurent, au moment des battues opérées par la troupe, un asile inviolable, en même temps que des cachettes pour les armes qu'il possède encore. Sans domicile fixe, il se tient fréquemment, bien que son refuge ait été déjà éventé et fouillé, entre Langoëlan et Silfiac, au village de Kergal-Peven, sur la route de Lescouët-Gouarec, dans une misérable chaumière habitée par les sœurs Le Gall, qui lui servent de commissionnaires (11).

Ses appels à la révolte comme ses menaces tombent dans le vide. Si dans la région de Rostrenen les déserteurs, grâce aux sympathies qu'ils y rencontrent, pullulent, on n'y trouve plus un seul chouan en juillet 1800. Un gendarme et un volontaire du 82^e d'infanterie, se donnant pour déserteurs, parcourent les communes de Glomel, Maël-Carhaix, Plévin, bien accueillis dans les auberges et chez quelques riches propriétaires, qui leur donnent le gîte, le couvert et même parfois de l'argent de poche, mais leurs démarches pour trouver un enrôlement recueillent partout la même réponse : « Il n'y a plus de chouans, nous n'en connaissons plus. »

A l'auberge de Maël-Carhaix, un bourgeois les questionne sur la guerre, manifeste sa joie des victoires de Bonaparte, leur lit même les vers qu'il a composés en son honneur et envoyés à son frère Lucien. Comme ils leur parlent de leur projet de passer aux chouans : « Apprenez, riposte-t-il brusquement, qu'il n'y a plus de chouans et que j'ai plus de plaisir à parler de l'armée que du temps passé. » Après avoir bavardé deux heures ensemble, l'inconnu les met sur la route de Plévin et en les quittant se fait connaître. C'est Guezno-Penanster fils (12). L'ancien capitaine du deuxième bataillon des Côtes-du-Nord, que la vengeance avait jeté dans la chouannerie, ne songe pas encore à revenir sur sa soumission et, bien mieux, conquis par la gloire du premier Consul, il se range parmi ses admirateurs.

De son côté l'ex Jupiter, Keranflec'h fils, qui réside maintenant au Quellenec, près de Mûr, a complètement rompu avec Debar et il se sert de son influence pour rassurer les esprits et empêcher les rassemblements (13).

Dans l'arrondissement de Saint-Brieuc Carfort

(10) 5 M, 1. Boscher Delangle, 6 et 17 floréal. Tilly, 12 floréal.

(11) *Ibid.* S.-Préf. de Pontivy 3^e jour comp. VIII. Le général Rouland 8 prairial. Le commandant de Mûr, 13 prairial. 5 M, 3. Proc. verbal fouille faite à Kergal-Peven, 25 frim. IX. Une perquisition faite en février 1800, y fit découvrir dans un souterrain 60 bons fusils. E. Sageret. *Le Morbihan et la chouannerie morbihannaise*, Paris, 1914-1918. 4 vol. in-8^o, T. I., p. 264.

(12) 5 M, 1. Rapp. du gendarme Jacquélet et de Georges Seigneur, messidor VIII.

(13) 5 M, 1. Le comm. de la place de Mûr, 13 prairial. 5 M, 3. Lettres trouvées sur Le Bris, 1^{er} oct. 1800, « Jupiter nous fait bien du mal à tous ».

toujours aussi violent, surtout après boire (14), à la suite d'une rixe dans une auberge de Quintin avec un officier, est arrêté par une patrouille. En s'échappant du poste, il essuie plusieurs coups de feu. Au lieu de prendre le large, il revient le lendemain dans la ville porter plainte. Un aide de camp du général La Barolière arrange l'affaire et l'ancien chef rebelle profite de la circonstance pour renouveler sa promesse de soumission (15). Son ami Le Gris-Duval, de son côté, a fait sincèrement sa paix avec la République et sa conduite correcte ne permet aucun soupçon aux observateurs les plus malveillants.

Si, en dépit des rapports les plus pessimistes, tout danger immédiat de guerre civile est écarté dans le département, il y a toujours à craindre que la reprise des hostilités dans le Morbihan ne rallume une fois de plus dans la Bretagne un incendie à peine éteint. Après son entrevue avec le premier Consul, l'indomptable Georges est passé en Angleterre au mois d'avril, tant pour se mettre à l'abri que pour s'assurer l'appui britannique en vue de l'exécution du nouveau plan qu'il a imaginé : débarquement de troupes anglaises à Calais, prise de Brest, de Belle-Isle, enlèvement de Bonaparte, etc...

Il est revenu de Londres avec le commandement de la Bretagne, la Loire-Inférieure exceptée, et réorganisant une fois de plus ses légions, ou plutôt ses cadres, car les troupes ne sont pas encore mobilisées, il a formé huit adjudances, de chacune quatre légions. Mercier a reçu naturellement le commandement en chef de l'arrondissement de Saint-Brieuc, étendu presque à toutes les Côtes-du-Nord, que personne ne lui dispute plus. En août il a parcouru son territoire, présentant l'équipement des recrues, notamment en chaussures, distribuant des encouragements et des subsides (16).

Malgré ce dernier argument, il perdait bientôt, par la soumission de Tonnerre, ou du Romain, sa seule légion entre le Trieux, Morlaix et Callac. Aidée par l'espionnage, une colonne mobile de grenadiers du 71^e régiment d'infanterie, conduite par deux gendarmes de Lannion, surprenait le 13 octobre, à la métairie de la Villeneuve en Ploubezre, sept chouans, en tuait un, déserteur du 12^e hussards, tandis que les autres parvenaient à se sauver. A la suite de cette affaire, le citoyen Le Gualès, propriétaire de la métairie, communiquait au sous-préfet de Lannion le désir de son beau-frère du Romain de déposer les armes, si le gouvernement voulait bien lui accorder l'amnistie. Autorisé par Boullé, le sous-préfet recevait le 4 janvier 1801 la soumission de Charles-Guillaume Troplong du Romain, ex-officier au régiment de Dauphin Dragon, et son lieutenant Jacques-François-Louis Gillart, ex-lieutenant de Foix Infanterie. Le contrôle de sa légion est instructif, des quatorze individus qui la composent,

(14) Levot. *Biographies bretonnes*, Vannes, Paris, 1857, 2 vol. in-4^o, p. 248, 1^{re} colonne.

(15) A. D. C.-du-N. Reg. de corr. du préfet. 2 M, 55 f. 12.

(16) Sur l'organisation nouvelle, et les commandements de Mercier et de Debar. Cf. Sageret, *Le Morbihan, op. cit.*, T. I., p. 131-134, T. IV, p. 147-149.

douze sont des déserteurs, les deux autres sont des émigrés qui se proposent d'ailleurs de recourir aux bons offices du sous-préfet (17).

Aux environs de Saint-Brieuc, deux petites bandes, réunissant en tout moins d'une vingtaine de partisans, sont les seules forces sur lesquelles la Vendée peut compter. L'une a à sa tête un nommé Saint-Hubert, de son vrai nom Robiou de la Tréhonnais, originaire d'Ille-et-Vilaine, qui, après avoir servi comme chirurgien sur les vaisseaux de la République et dirigé ensuite en 1799 le principal hôpital des chouans morbihannais (18), a abandonné sa lancette pour un fusil de calibre. Sans domicile fixe, elle erre à proximité des côtes entre Portrieux, Plélo et Saint-Donan.

L'autre a son quartier général entre Hénon et Plédran, son dépôt d'armes et d'uniformes à la Fosse-Céillet, village écarté de Quessoy, et ne compte pas plus, en temps normal, de trois à quatre individus, mais elle peut en rassembler le double lorsque le ban et l'arrière-ban sont convoqués. Son chef, René Duros, ex-apprenti maréchal, originaire de Hénon, a servi sous Boishardy, dont il était un des recruteurs les plus actifs. A peu près illettré, comme l'atteste son style et son orthographe, « *l'officiet rojallice* », ainsi qu'il signe ses lettres, règne par la terreur sur les paroisses situées entre Moncontour et Saint-Brieuc, où de gré ou de force il trouve des complices, surtout dans les fermes isolées et les moulins, dont les habitants redoutent ses sévices et ses cruautés, il les utilise comme commissionnaires, comme indicateurs, se fait héberger par eux avec sa bande, au besoin leur emprunte même de l'argent, car le métier nourrit mal son homme.

Ignorant la crainte et la pitié, dévoué corps et âme à son parti, il ne recule devant aucune besogne, et exécute aveuglément les consignes qu'il reçoit. Le préfet Boullé l'appellera le bourreau des royalistes, qualificatif qu'il mérite amplement.

Pour l'instant ces deux bandes sont en sommeil, elles attendront le début de 1801 pour révéler leur existence par des assassinats.

Autour de la forêt de la Hunaudaye, qui lui sert de repaire, la bande d'Emmanuel achève de s'émietter. Le 22 novembre les brigades de gendarmerie de Plancoët et de Matignon la surprennent chez un de ses complices, l'adjoint de Quintenic, Favrel (19), qui habite au village de la Guérinai. Après un échange d'injures ponctuées de coups de fusil, dont le résultat le plus clair est de mettre le feu aux toitures de chaume, les chouans sortent de l'étable où ils s'étaient retranchés, bousculent les gendarmes qui leur tuent un homme et blessent assez grièvement

Emmanuel, dont il ne sera plus guère fait mention. Moins de trois semaines après, deux de ses hommes, venus à Saint-Brieuc pour faire provision d'armes et de munitions, sont arrêtés le 12 décembre, à huit heures du soir, par des gendarmes apostés à l'entrée du pont de Gouédic et tués en essayant de s'enfuir. La capture de la femme de l'un d'eux, trouvée une heure après rue Saint-Guillaume, permettra de découvrir leurs fusils armés et amorcés dans une haie au bord de la route de Quintin (20).

Réfugiés dans des huttes de sabotier à la Hunaudaye, quelques survivants y vivront encore pendant l'année 1801 de vols et de rapines, jusqu'à leur arrestation ou leur fuite dans un autre canton. Leurs seuls exploits seront des coups de feu échangés avec les gendarmes du voisinage, qui les pourchassent sans trêve, ou tirés dans les fenêtres des auberges qui refusent de leur ouvrir la porte, et aussi l'assassinat, dans l'après-midi du 30 juin 1801, du maire de Trégomar, Petithon, dont les auteurs resteront inconnus (21). Mercier a cependant dépêché de ce côté un de ses chefs de légion, Joseph-Henry-Théodore Brèche, dit Kirch ou la Bonté, originaire de Nancy, déserteur en janvier 1800 de l'artillerie de marine, mais son rôle y sera si discret, que malgré sa contumace, le Tribunal spécial l'acquittera en 1802. Il se rattrapera en faisant sous la Restauration une brillante carrière (22).

Plus inquiétantes que ces derniers vestiges de l'armée catholique et royale des Côtes-du-Nord, composés surtout d'étrangers, déserteurs et vagabonds, sont les bandes constituées au sud du département, sur les confins du Morbihan, où elles se réfugient pendant les battues, et d'où elles tirent des recrues, de l'argent et des munitions. La plus active a à sa tête l'ancien chef du canton de La Chèze, un Flamand, Félix Dujardin, déserteur des armées de la République, qui, après quelques semaines de soumission, a repris les armes (23). Aussi cruel que Duros, mais plus intelligent et plus instruit, disposant grâce au voisinage du Morbihan de plus grands moyens d'action, il terrorisera pendant dix-huit mois tout le sud de l'arrondissement de Loudéac et le nord de celui de Ploërmel, poussant des pointes dans l'arrondissement de Dinan jusqu'au voisinage de Broons. Saint-Régent qu'il remplace a disparu. Envoyé à Paris en éclaireur par Georges, il outrepassait les ordres de son chef, organisait le complot dit de la Machine infernale du 3 nivôse (24 décembre 1800), à la suite duquel arrêté et condamné, il montait sur l'échafaud le 20 avril 1801.

(A suivre.)

H. P.

(20) 5 M, 2. Procès-verbal du 21 frim.

(21) 2 M, 55, f. 63-64. Procès-verbal du 2 et 3 frim. 2 M, 56, f. 26-27, 5 therm. IX, 5. M, 2. Sous-Préf. de Dinan, 1^{er} therm.

(22) Cretineau-Joly-Drochon, *Le Vendée militaire*. Note T. IV, p. 144, T. V, p. 190. La Restauration le maintint colonel d'artillerie de marine, lui accorda la croix de Saint-Louis et le fit baron en 1822 et général.

(23) Dujardin, Félix-Cyrille, né à Freelinghen, Flandres, colonel, verra sa demande de pension en 1816 ajournée, il était déjà chevalier de Saint-Louis.

Ibid. T. IV, note p. 288. T. V, p. 187.

(17) 5 M, 3. Sous-préfet de Lannion, 21 vend. IX, 14 et 22 nivôse.

(18) A. Nat. F7, 6632. Sageret. *Le Morbihan... op. cit.* T. I, p. 163, 411, 525. T. II, p. 85. T. IV, p. 298. *Lettre à mes neveux sur la chouannerie*, 1859, Nantes, p. 153.

(19) 2 M, 55, f. 84, 85. Favrel reçut de Mercier une indemnité de 1.000 frs. Sur cet événement, cf. A. Lemason, *Un chef de chouan, etc., jam. cit.*



Le débarquement de Jean IV à Dinard (bas-relief d'Armel Beauflis).

SI NOUS PARLIIONS DE JEAN IV ?

COMME je me trouvais sollicité de prendre part, sous le ciel triomphal de l'été dernier, à la cérémonie d'inauguration du bas-relief consacré au débarquement de Jean IV à Dinard, je me sentis fort embarrassé. J'aurais voulu répondre aussi aimablement que possible à cette invitation, mais des gens avertis m'affirmaient qu'il y avait maldonne et que le personnage exalté ne méritait aucunement pareille manifestation. Je me contentai donc, en déclinant l'adhésion morale, d'envoyer à notre distingué confrère Camille Lemerrier d'Erm ma modeste souscription à l'œuvre d'art, due au talent du statuaire Armel Beauflis, dont le monument de Le Braz, à Saint-Brieuc, me semble être l'une des plus belles choses rêvées et réalisées à l'honneur de la Bretagne et de ses meilleurs enfants.

Mais je n'eus plus de tranquillité que je ne fusse assuré l'examen de sérieux documents relatifs au débarquement de ce Duc, si curieusement surnommé « le Conquéreur », et à la moralité du personnage lui-même.

Ainsi, grâce à l'amitié d'un sérieux chercheur, me vint entre les mains une brochure contenant le rapport fait à la Société d'Archéologie de Saint-Malo, par M. Jules Haize, à la date du 23 mai 1921. Car déjà l'on avait parlé d'un monument rappelant le débarquement de Jean IV, le 3 août 1379. Comme des

doutes s'étaient de toutes parts élevés quant au lieu de ce débarquement, rive droite ou rive gauche de la Rance, Jules Haize était allé aux sources : le *Chronicon Angliae*, la *Chronique de Walsingham*, et le *Chronicon Briocense*.

Le premier de ces documents, contemporain du Duc et rédigé par un moine de Saint-Alban (1328-1388), dit que Jean IV aborda « dans le port le plus voisin de Saint-Malo, la veille des nones d'août ».

La *Chronique de Walsingham*, elle, dit de son côté que le Duc de la « Bretagne Armoricaine », revenant dans ses terres, aborda au port joignant Saint-Malo.

Le troisième document veut que Jean, parti du port de Hampton, soit arrivé en Bretagne le 3 août et ait abordé, avec une grande flotte, dans le lit de la Rance près Saint-Malo.

Dans un poème de 4.000 vers (*Hist. de Jean IV*), dom Morice, qu'a reproduit M. de la Borderie, nous montre les fidèles du Duc agenouillés « par devant lui, sur le gravier ».

Jusqu'ici, l'on est plutôt porté à imaginer un débarquement à Saint-Servan (Solidor).

Mais, dans l'Histoire écrite par Pierre Le Baud sur l'ordre de la duchesse Anne, ce compilateur précise que Jean IV aborda au fleuve de Rance, au hâvre de Saint-Malo.

Plus tard, un petit-fils de P. Le Baud, Ber-

trand d'Argentré, jurisconsulte renommé, fait aborder Jean IV « près de Saint-Malo, à Solidor » — ce qui nous ramène à l'hypothèse apparue d'abord comme vraisemblable.

Je passe le rappel d'un combat en mer, où le chef de la flotte anglaise, Huc de Caverlé, en s'attaquant à la flotte franco-espagnole, « permit aux vaisseaux de Jean IV de fuir (*sic*) et d'entrer dans le port ». Le détail est intéressant mais n'ajoute rien à la vraisemblance indiquée. Jules Haize cherche donc toujours et nous conduit à dom Lobineau (1707), lequel, dans son *Histoire de Bretagne*, cite une lettre de Du Guesclin au duc d'Anjou, lettre datée de Saint-Malo sept jours seulement après l'arrivée de Jean IV. Lobineau montre le duc de Bretagne entré « en Rance, près Saint-Malo », dans le dessein de se rendre à Dinan où il se rendit en effet le 7 août, « allant loger chez les Frères Prêcheurs ». Et tout cela paraît très logique puisque Dinan était garnison anglaise.

Dans ses *Grandes Recherches*, l'abbé Manet (fin du XVIII^e siècle commencement du XIX^e) fait cette judicieuse remarque : « Comme le parti de Jean IV n'était pas le plus fort dans la ville de Saint-Malo, le conquérant ne se hasarda pas à y descendre, mais alla débarquer à Solidor. »

Enfin Bertrand Robidou, dont Haize dit avec justice que ce fut un travailleur infatigable et connaissant admirablement les chartes de son pays, Robidou fait la mise au point : « Parti le 22 juillet 1379 de Southampton, Jean IV parut en vue de Saint-Malo le 3 août, entra dans la rivière de Rance et débarqua dans le port de Solidor, n'étant point sûr d'être reçu à Saint-Malo où ses partisans étaient peu nombreux. »

Et voilà qui a toutes les apparences d'une exactitude raisonnée.

C'est seulement en 1852, dans un article de la *Bibliographie bretonne* de Levot, article signé G. Lejeant, que surgit une affirmation contraire à tout ce que nous venons de lire : « Le 3 août 1373 (constatons, sans nous y arrêter, l'erreur sur le dernier chiffre) une foule frémissante couvrait les hautes falaises de Saint-Enogat, en face de Saint-Malo, et aussi la plage de Dinard. Une embarcation brillamment pavisée entraît légèrement dans la Rance »... « Elle entra dans la baie de Dinard; un homme apparut sur l'avant, couvert d'une cotte d'hermines par dessus son armure : c'était le Conquérant. Une vibration électrique parcourut tout ce peuple à la vue de l'homme en qui s'incarnait l'idée de liberté et de nationalité. On oubliait le vassal de l'Angleterre. »

Il est de fait que Du Guesclin — et d'autres

— comprirent de manière toute différente l'idée de liberté...

M. de la Borderie, suivant Lejeant cette fois, dit que le débarquement se fit sur le rivage de Dinard.

Qui se trompe? qui a raison?

Troisième façon de raconter, celle de Pitre-Chevalier : « Nobles, bourgeois et paysans s'élançèrent sur les grèves de Saint-Malo. » (*Bretagne ancienne et moderne*.)

M. de la Roncière, l'éminent historien maritime, a sans doute trouvé là une erreur évidente, car il écrit, au tome II de son *Histoire de la Marine Française*, que Jean IV arriva à Saint-Servan, dans la soirée « du 3 août, sur l'escadre de Calverley ».

Dom Lobineau et Bertrand Robidou sont d'accord donc avec l'historien maritime et sur la diversion du chef d'escadre anglais qui permit au Conquérant de se dégager, si bien que — on l'a vu plus haut — ce dégagement fut même interprété comme une fuite. Le vainqueur habile, en cette circonstance, ce fut le chef d'escadre anglais. Sa manœuvre fut même très appréciée de ce fin matois de Du Guesclin, dont l'abbé Manet dit qu'il eut (du Guesclin) le plaisir de voir ce combat du haut des tours malouines. Voici d'ailleurs la lettre du connétable, « escripte à St-Mallou », le dixième jour d'août : « Tout le navire des Anglais est encore à Quidallet (cité d'Aleth), à l'ancre, là où ils arrivèrent premièrement et ne portant nulx des gens d'armes du dit navire, excepté le Duc, qui fut, qui est à Dinan, et auculns en sa compagnie qui là sont acueilliz; et ce mardy a tenu grand conseil, où ont été grande partie des barons et autres nobles de Bretangne? » Du Guesclin était d'ailleurs prêt à résister aux protecteurs de Jean IV, ayant « poudre et artillerie pour mettre le feu aux vaisseaux ennemis à la moindre alerte ».

Conclusion probablement exacte et complète sur le débarquement : « Jean IV atterrit peut-être en face de Dinard, à Saint-Servan (Solidor), mais se hâta de gagner Dinan, où ses amis d'Angleterre étaient maîtres. » Voilà ce que démontre l'ensemble des recherches consciencieuses de Jules Haize.

Mais quelque chose importe bien davantage, savoir le caractère moral du « Conquérant ». « L'histoire, ne craint pas de déclarer l'ancien maire de Saint-Servan, ne saurait être trop sévère à l'égard de Jean IV, et les historiens — même les plus inféodés au nationalisme breton — ne lui ont pas ménagé leurs critiques. »

Voilà — je le crains — ce qui n'a pas été vérifié par plusieurs de nos confrères.

Essayons de dissiper les nuages de ce passé malheureux. « La politique de Jean IV — observe Haize, — ne se contenta pas d'être

exclusivement bretonne; elle fut toujours pro-anglaise et *nettement anti-française*. Car si Jean IV mourut dans l'alliance française — et l'on sait avec quelles restrictions — ce fut — comme l'a dit M. de la Borderie — « après avoir lutté contre la France ou, tout au moins, après avoir soutenu contre elle l'Angleterre pendant presque toute sa vie ». Or, à cette époque, c'était le destin même de la France qui se jouait et le triomphe de nos voisins d'Angleterre n'assurait pas du tout les libertés bretonnes. Mais pénétrons plus avant dans les cachotteries de l'Histoire :

« *La violence de Jean IV allait jusqu'à la folie*. On connaît sa tentative criminelle contre la vie d'Ollivier de Clisson, au château de Gâvre » — Oh! oh! ce détail mérite que l'on pousse l'enquête aussi loin que possible.

Dom Lobineau constate que « les ambassadeurs bretons virent avec chagrin l'attachement de Jean IV aux Anglais », « mais, ajouta-t-il, ces mêmes ambassadeurs espérèrent qu'ils viendraient à bout, avec le temps, d'en séparer le Duc ».

N'oublions pas que, aux termes du traité de Jean IV avec Richard d'Angleterre, le Conquérant s'assurait 2.000 hommes d'armes et 2.000 archers « *pour porter la guerre en France, de Bourdeaux jusqu'à la rivière de Seine* ».

Tel était monseigneur Jean IV.

Cette triste vérité est d'autant plus regrettable que — observation justement fixée par M. de la Borderie — « malgré l'animosité des Bretons contre la suppression du duché de Bretagne et l'annexion de leur pays au domaine royal, il est certain que ni eux ni les Français ne songèrent à se faire une guerre acharnée. *Les Bretons désiraient vivre dans l'alliance française et sous la suzeraineté du roi de France*, sous la condition indispensable qu'on leur laisserait leur indépendance. Les princes français et les principaux seigneurs du royaume ne demandaient rien de plus, pourvu que le duc de Bretagne renonçât à appeler de nouveau les Anglais en France ». « Jean IV fut obligé de déchanter en touchant la terre bretonne : c'est un Duc breton que réclamait la noblesse; ce n'était point un duc anglais... Il causa la dissension entre les seigneurs bretons. Contre son gré, l'influence des seigneurs le conduisit à traiter avec son suzerain le roi de France et à lui rendre hommage. » (Daru, *Histoire de la Bretagne*.)

Comment le noble roi de France Charles V, le Sage, appréciait-il Jean IV? Sur son lit de mort, ce prince disait aux siens prudemment : « Souvenez-vous que le duc de Bretagne — plus Anglais que Français dans son cœur — est un homme *inconstant et perfide*... Remettez l'épée

de connétable au sire de Clisson : *il est Breton et il convient à cette charge mieux que personne*. »

Cette condamnation morale de Jean IV était-elle justifiée? Nous essaierons de nous en rendre compte sans la moindre partialité.

Mais, avant d'aborder le dernier aspect du problème historique dont nous nous sommes proposé de rechercher la solution pour le bien commun de la France et de notre Bretagne, reportons-nous de nouveau à l'enquête de Jules Haize :

« Et maintenant — s'écriait celui-ci devant la Société archéologique de Saint-Malo — c'est ce duc Jean IV, parjure et félon, que l'on voudrait honorer? — Ce serait non seulement un fait regrettable mais encore un véritable défi... Nous nous refusons à croire que, connaissant les gestes de Jean IV, l'élite bretonne accepte de l'acclamer. A ceux qui nous objecteraient qu'il a sauvé la nationalité bretonne, nous répondrons que ce n'était nullement désirable et qu'il n'avait fait qu'avancer d'un siècle l'heure de sa réunion à la France — réunion, a dit M. B. Pocquet de Haut-Jussé, *si naturelle et si conforme à la logique des choses*, qu'elle était pour ainsi dire inéluctable ».

A notre modeste avis de simple citoyen, cette façon de juger apparaît absolument conforme à la conduite de ces très grands Bretons que sont Du Guesclin, Clisson et Richemont.

Or, depuis que l'auteur de ces lignes a pu relire l'étude si consciencieuse de Jules Haize, non seulement il a pu apprendre que ce travail avait été chaleureusement accueilli par une élite de chercheurs, mais il a été mis, par un ami non moins informé, sur la trace de précisions authentiques, plus graves encore.

On peut lire, en effet, dans les Archives de la Ville de Morlaix, l'historique suivant :

« En 1280, Jean II acheta (*sic*) la ville de « Morlaix moyennant 80 livres de rente. Déjà « Brest avait été vendu pour une haquenée « blanche et six cents livres. » — détails, ajouterai-je en passant, qui établissent sans discussion possible la vanité des droits que l'on s'arrogeait sur ces villes, comme sur d'autres.

« Morlaix commençait à acquérir de l'importance. Son commerce d'exportation était « florissant et ses pêcheries avaient une certaine renommée, lorsque la guerre civile de « Blois et de Montfort vint arrêter cette prospérité naissante. Jean III étant mort sans « laisser de testament, Jean de Montfort, son « frère, disputa le duché à Jeanne sa nièce, « épouse de Charles de Blois, neveu du roi « de France, Philippe V de Valois. La France « prit parti pour Jeanne et le roi d'Angleterre « soutint Jean de Montfort. Dans cette conjoncture difficile, la Bretagne se divisa.

« *Morlaix fut constamment du parti franc-breton* et nous voyons des bourgeois morlaisiens figurer parmi les ambassadeurs qui furent envoyés à la cour de Windsor pour traiter de la rançon de Charles de Blois. En 1363, notre ville fit bon accueil à Du Guesclin, quand il marchait vers la Cornouaille, avec ses compagnies françaises. L'année suivante, la bataille d'Auray, où périt Charles, réunit tout le pays sous la bannière de Montfort. Pour se concilier les habitants de Morlaix, le nouveau Duc vint, en 1366, poser la première pierre du portail de la basilique de N. D. de Mur. Mais les marchands ne lui pardonnaient pas d'avoir fait alliance avec l'Angleterre, et, *quand la Bretagne se révolta quelques années plus tard, contre Jean IV, Morlaix fut une des premières villes qui entrèrent dans l'insurrection anti-anglaise.* »

« En vertu du traité d'alliance conclu en 1371, entre Jean IV et Edouard III d'Angleterre, le duc avait mis dans Morlaix une garnison anglaise de 300 hommes, sous le commandement de Jean de Berry. Cette troupe traita si mal les habitants, qu'ils prirent le parti de se joindre à la noblesse du voisinage et de se débarrasser de leurs tyrans. En même temps, ils appelèrent à leur secours les compagnies françaises qui étaient commandées par Du Guesclin, et les introduisirent secrètement dans la ville. Les Français passèrent au fil de l'épée tous les soldats qui tombèrent entre leurs mains et chassèrent les autres. Les Anglais, enfermés dans le château, se trouvant bloqués et harassés de tous côtés par les archers, qui les décimaient du haut de la tour du Mur, furent obligés de se rendre : Ils virent ce château le bâton blanc en main et un petit fardet sous l'aisselle. » « Le Duc, poursuivi par Du Guesclin, fut obligé de se réfugier en Angleterre... »

« Malheureusement, le Connétable ne tarda pas à s'éloigner, et le duc revint, en 1374, à la tête d'une armée de 3.000 hommes d'armes et de 2.000 archers. Il aborda au Conquet, dont il s'empara. De là, il marcha droit sur Saint-Pol pour se diriger sur Morlaix, qu'il avait juré de prendre afin de le punir d'avoir, le premier, chassé les Anglais. Les habitants, qui ne se voyaient pas en état de résister, renvoyèrent la garnison française, firent enlever les portes de la ville et députèrent au Duc, alors à Saint-Pol, pour tâcher de fléchir sa colère. Cette députation ne fut pas heureuse. *Les députés furent faits prisonniers* et le Duc fit avancer son armée, à laquelle il promit le pillage de la ville rebelle. Tous les bourgeois et tout le peuple, se voyant ainsi menacés, prirent

« un parti désespéré. Ils allèrent au-devant du prince, qu'ils rencontrèrent à la vallée de Donant. A sa vue ils se jetèrent à genoux, en criant : « Miséricorde ! Vive Bretagne ! » Le Duc ne put rester insensible aux cris de ce peuple qui demandait grâce, et il lui donna à la condition qu'on lui livrerait cinquante des plus coupables.

« Ces otages lui furent amenés au château de Cuburien, évacué par les Français, et il y passa la nuit. Le lendemain, il sortit du château, auquel il fit mettre le feu pour se venger du vicomte de Rohan, parent de Charles de Blois, par alliance. Il entra à Morlaix, traînant à sa suite ses prisonniers, la corde au cou. Dans l'après-midi il fit dresser cinquante gibets sur les murs du château, et convoqua, à son de trompe, tout le peuple pour assister à cette terrible exécution ! Les habitants, terrifiés, n'osèrent désobéir et s'y rendirent sans exception. La vue du supplice ne fit qu'augmenter la haine qu'ils avaient vouée à leur Duc. »

Ceci est de l'Histoire. La tradition voudrait qu'un bourgeois étant venu s'offrir en victime expiatoire, le duc Jean IV, moins généreux qu'Edouard III, l'aurait fait supplicier à l'endroit qui garde le nom de la victime, la Roche Coroller.

Mais l'Histoire suffit. Et il n'est pas inutile de joindre son dernier témoignage aux documents précédents. Elle ajoute d'ailleurs que, en quittant Morlaix, le Duc y laissa une garnison de 800 soldats anglais, dont la conduite suscita une autre révolte, en 1376. On appela les Français, qui entrèrent dans la ville et passèrent la garnison au fil de l'épée. En apprenant l'événement, Jean IV, qui se trouvait en Angleterre, jura de raser Morlaix et d'en exterminer les habitants. Mais le second traité de Guérande (1381) en lui rendant Morlaix, ne lui permit pas d'exécuter sa menace. Sans doute les négociateurs lui avaient-ils donné à réfléchir...

Quoi qu'il en soit — et nous faisons appel aux amis de la juste vérité qui pourraient fournir une sérieuse atténuation à ces gestes de Jean IV — on doit formuler des réserves, non seulement quant au lieu de débarquement de 1379 (ce qui n'a guère d'importance du reste) mais beaucoup plus sur les conséquences possibles, dans l'esprit public, de ce qui risquerait d'être interprété comme un hommage indirect à l'étrange « Conquérant ». Nous nous contentons de répéter la question que nous pose l'Histoire même, par le truchement des écrivains de Bretagne et de France.



Fresque décorative de l'activité bretonne au pavillon de la Bretagne (fragment) (Photo Ag. Générale de la Presse.)

LES IMAGES QUI PARLENT

L'IMPORTANCE donnée sous une forme visuelle aux manifestations de la vie sociale et de l'expansion économique régionales, frappe toutes les personnes qui visitent le pavillon de la Bretagne à l'Exposition.

Ces manifestations s'affirment en des fresques photographiques rehaussées de motifs décoratifs dont on ne rencontre nulle autre part l'esprit méthodique, rationnel même, et la sûreté. On l'a dit déjà, c'est une véritable leçon de choses transmutée par des images qu'on croirait extraites d'un grand et somptueux album, dont on aurait arraché les feuilles pour les coller contre un mur.

Et ces photos ne sont pas des truquages, des agrandissements réalisés au hasard d'après des clichés venus d'un peu partout. Elles ont été établies spécialement, sur place, suivant un plan arrêté d'avance, qui a permis de les sélectionner pour qu'elles forment dans leur ensemble une synthèse de l'activité de notre province. Elles attirent et retiennent l'attention, elles renseignent, elles éduquent mieux que de longs discours.

Cette œuvre — unique dans le Centre régional — a été exécutée par M. Le Boyer, photographe, sous l'intelligente direction de M. R.-Y. Creston et Péron, avec, également, le concours de M^{me} Creston et de M^{lle} Jouan.

Mais si les images parlent, leur langage est

sujet à des interprétations diverses, d'où la nécessité d'indiquer au public leur signification exacte. Que seraient la plus belle vue, le plus adroit croquis si rien ne les situait. C'est pourquoi, à l'encontre de ce qui se passe pour un tableau, qui se suffit à lui-même de par sa composition, le choix et la variété des couleurs, la photo, qui n'est pas une impression artistique mais un document, n'a d'éloquence que si elle se concrétise par une légende, concise dans sa forme, et qui donne les raisons de son exposition.

Les « slogans » — le mot est devenu courant — qui s'inscrivent dans la plupart des salles du Pavillon de la Bretagne ont, en conséquence, été choisis et adaptés avec un soin tout particulier. Ils constituent une anthologie de phrases lapidaires, de maximes, de pensées qui attestent des vérités, les prouvent et les implantent dans les cerveaux, dans les âmes.

★★

Sous le péristyle on lit en français et en breton cette première affirmation :

Sur la plus vieille terre d'Occident — Nous sommes un peuple toujours jeune — Fier de son passé, — Confiant en son avenir.

La partie gauche de la Salle des Activités est consacrée à la race bretonne, aux œuvres sociales,

aux sports, puis à l'agriculture, à l'artisanat et à l'industrie.

Tout d'abord, une phrase de Le Braz est une profession de foi en même temps qu'un acte d'espérance :

Le Peuple Breton a longtemps fait au milieu de la civilisation moderne, figure d'arriéré, son horloge retardait, il est en train aujourd'hui de la mettre à l'heure. La « vieille », la « pauvre » Bretagne, qu'on a peinte ignorante, résignée, fataliste, s'est métamorphosée au point d'en paraître méconnaissable... Les vieilles races qui n'ont pas mésusé de la vie sont les races jeunes. Les Bretons, sortis maintenant de ce qu'on a appelé leur rêve millénaire, décidés à l'action, arrivent frais et neufs, riches de toutes les énergies que nos aïeux ont thésaurisées pendant des siècles, partout les routines anciennes sont victorieusement battues en brèche, les cultivateurs guérissent de leur apathie, les pêcheurs de leur imprévoyance. La Terre du Passé se tourne vers l'Avenir.

La race est représentée par un bloc de granit à demi taillé sur lequel sont en quelque sorte gravés les qualités et les travers qui caractérisent le peuple breton :

Vitalité — Volonté — Ténacité — Désintéressement — Dévouement — Bravoure — Réverie — Mysticisme — Indépendance — Esprit d'aventure — Esprit de découverte — Absence de sectarisme — Soif de connaissance — Soif de nouveau — Gravité — Joie calme — Humour celtique — Mélancolie — Rudesse — Joie simple — Amour de la famille — Respect des traditions — Imagination — Amour du merveilleux — Absence de logique latine — Amour du paradoxe — Délicatesse — Amour idéalisé — Droiture — Franchise — Simplicité de vie — Amour de l'égalité — Fraternité — Esprit de charité — Susceptibilité — Amour ardent du pays — Solide au poste.

Après avoir montré les résultats de la lutte contre les taudis, contre la tuberculose et affirmé que « la Bretagne a des berceaux », qu'il faut protéger l'enfance, les photos établissent que l'Armorique, grâce au développement de ses côtes sur la Manche et l'Océan, est le pays idéal pour le yachting, qui compte vingt-six sociétés groupées en Fédération.

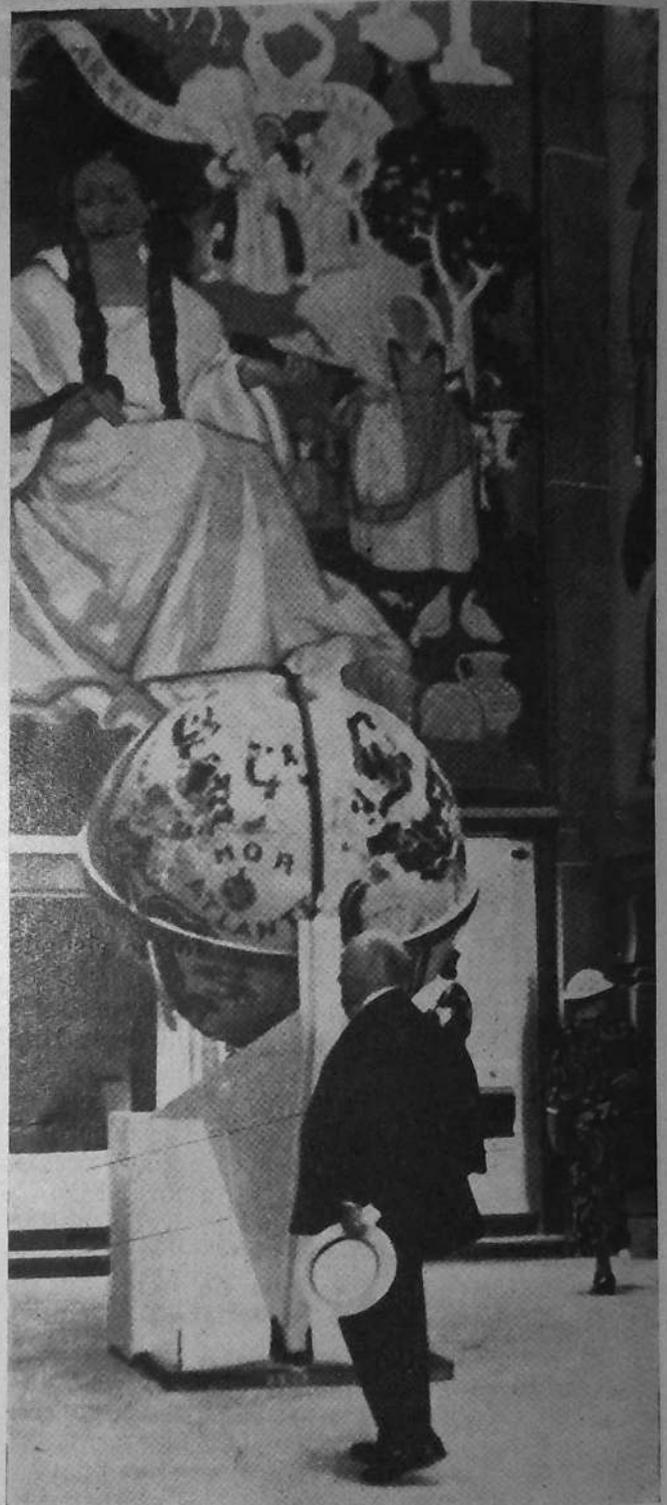
On aborde alors la question des sports, du foot-ball, du cyclisme, de la lutte bretonne, sport national, avec cette conclusion : « Sport développé : moins d'alcoolisme » qui complète cette autre affirmation : « Salaires normaux : alimentation meilleure, moins de tuberculose. »

Voici maintenant l'agriculture. « Muscadet et cidre breton donnent joie et santé. » De superbes chevaux sont présentés, ce sont les photos des animaux qui ont obtenu les premiers prix, et qui justifient la phrase :

Les chevaux bretons sont recherchés pour leur remonte par toutes les armées du monde.

Vient ensuite le « Breton retourneur de terre »,

dont l'effort se traduit par la fécondité des épis, puis apparaissent les primeurs de Bretagne, « universellement réputées, dont la délicatesse et l'excellence sont contrôlées par la marque « Bretagne ».



La sphère de R.-Y. Creston réalisée en céramique par la maison Henriot de Quimper.

Passant à l'industrie nous trouvons les affirmations suivantes :

A Bretagne bien exploitée industrie décuplée.

Le sous-sol breton : un trésor est caché dedans.

La Bretagne souterraine couve une Bretagne industrielle impatiente de s'épanouir. A. LE BRAZ.

Si la Bretagne était rationnellement équipée en usines marémotrices, elle disposerait d'une puissance moyenne de 1 million de CV.

La toile, ancienne richesse de Bretagne.

Dentelles et broderies permettent aux ouvrières bretonnes d'améliorer leurs salaires.

Toute l'année les primeurs de Bretagne sont sur votre table grâce à ses succulentes conserves.

Le côté droit de cette même Salle des Activités est en majeure partie consacré à la Marine Marchande et à la Pêche. Son caractère s'affirme par la déclaration de Vidal La Blache :

Le jour où la Bretagne sera devenue par Brest la grande route du Rhin à New-York et par Saint-Nazaire, celle des Alpes aux Antilles, ce jour-là elle aura enfin assumé la maîtresse fonction qui lui incombe dans la Géographie Européenne, et levé le dernier obstacle à l'accomplissement de ses propres destins. C'est sur les vagues qu'est tracé le chemin du Progrès pour la Bretagne.

Que suit celle d'Anatole Le Braz sur les possibilités de l'aviation :

...Et dans les airs que de merveilleux terrains d'atterrissages et plans d'amerissage, notre Bretagne, Balcon de l'Occident, offrirait à un trafic aérien transocéanique. Tu as devant toi de larges perspectives, ô Bretagne.

Sur la photo de la Normandie construit à Saint-Nazaire, « berceau des plus grands paquebots du monde, alors que Nantes est le berceau des navires les plus rapides », se détache encore cette indication : « Bretagne, carrefour des routes maritimes du monde entier. »

La Pêche et ses produits, illustrés par des vues prises à Terre-Neuve, en Islande, au Groëland, comme dans les eaux territoriales, et se lisent ces affirmations dont l'énoncé constitue tout un programme :

Manger du poisson, aliment de premier ordre, c'est consolider la situation actuellement en péril de 75 mille pêcheurs Français dont 42 mille Bretons.

Le pêcheur danois gagne 11.700 à 14.000 francs par an; le Danois consomme 20 kilos de poisson par an.

Le pêcheur breton gagne de 1.100 à 6.000 francs par an; le Français consomme 20 kilos de poisson par an.

Le Tourisme a sa place également dans la Salle des Activités. La Bretagne réceptive offre 120 plages, 1.600 hôtels, 26.000 chambres qui montrent « que le Tourisme est une richesse pour notre pays lequel possède de surcroît un des plus importants et des meilleurs réseaux routiers de France ».

Mais le Tourisme est surtout affirmé dans la Salle qui lui est réservée, et où parmi la floraison

des clochers groupés en masse entre les plages et les bois, se lisent toutes les citations que voici :

Le touriste compréhensif qui va en Bretagne, y retourne et découvre chaque année un nouvel aspect de sa beauté profonde. (O.-L. AUBERT.)

Grandes plages de sable fin, châteaux fragiles, pêches miraculeuses, joyeux ébats dans l'eau, chaque marée bretonne réalise le rêve de vos petits.

Cette fin-de-la-terre est un commencement du ciel. (SAINT-POL-ROUX.)

Le meilleur ambassadeur de la Bretagne, c'est le touriste qui en revient.

L'Alpe Bretonne est une altesse déchue qui a conservé grand air. (A. LE BRAZ.)

L'ajonc est le symbole du cœur Breton, une fleur d'or difficile à cueillir, mais qui se conserve longtemps.

*Huelgoat ! Sources, ruisseaux, torrents, forêts
[sacrées,
Rumeur des pins pareille aux rumeurs des
[marées.
(Ch. LE GOFFIC.)*

*O Breiz Izel! O Kera Vro! — Koat en e c'Breiz
Mor en e zro !*

*O Bretagne. O pays le plus beau — Bois au
milieu — Mer à l'entour. (BRIZEUX.)*

*Le Kreizker : merveille unique d'équilibre et
d'audace. (VAUBAN.)*

L'une des plus amusantes inscriptions, car elle fait sourire tous ceux qui la déchiffrent, est celle qui s'applique à la salle de bains :

*La Bretagne est un pays de légende... que ceci
contribue à détruire l'une d'elles.*

Bien des visiteurs se sont étonnés de ne voir ni lits-clos ni bancs-coffres dans l'appartement synthétique. Maintes fois déjà les raisons données par le Comité pour expliquer cette absence ont été indiquées. Il fallait se conformer au programme de l'Exposition qui exclut tout ce qui a un caractère rétrospectif et peut être considéré comme une copie d'ancien. La pensée même du Comité se trouve ainsi exprimée :

*C'est précisément parce que nous apprécions
les meubles anciens, que nous encourageons les
artisans à suivre l'exemple des huchiers de jadis
qui surent être modernes. Pour renouer avec la
tradition, il faut d'abord abandonner faux luxe
et genre ancien.*

On sait que l'Artisanat est l'une des parties du programme du Comité qui a le plus retenu son attention. Son acte de foi se résume ainsi :

*Depuis 80 ans, les idées conventionnelles, le
mauvais goût, le snobisme des classes dirigeantes,
les programmes désuets des Ecoles d'Art et des
Ecoles Professionnelles, ont faussé les concep-
tions esthétiques du peuple.*

La langue bretonne a, elle aussi, sa salle réservée. Le Comité a tenu les promesses qu'il avait faites. Ça n'a pas été sans mal, puisque la Commission même du régionalisme semblait redouter qu'à vouloir défendre la vieille langue de nos pères et son enseignement, on ne prépare les voies à un séparatisme dont on parle beaucoup plus en dehors qu'au sein des milieux bretons.

C'est pour répondre aux craintes bien vaines, en vérité, de la Commission que le Comité a tenu à multiplier les affirmations en les faisant suivre des signatures les plus diverses, les plus inattendues :

Quand la partie dirigeante de l'Elite française sera bien convaincue de ceci : que la langue des héros bretons est celle qu'ils parlaient à Dixmude, en Champagne, en Artois, en se lançant vers les assauts mortels, et qu'il est juste qu'elle soit enseignée dans leurs écoles, notre cause sera gagnée. (CALLOCH.)

Notre vieille langue bretonne, note ineffable au clavier du verbe humain. (A. LE BRAZ.)

On a plaidé la cause du breton à l'école, qui est excellente, qui nous est sacrée et qui triomphera, si nous ne péchons ni par défaillance ni par intransigeance. (A. DUPOUY.)

Il apparaît bien aux fractions les plus diverses de l'opinion bretonne que, frapper un peuple dans sa langue, c'est le frapper dans ses libertés les plus essentielles, couper de vive force toutes ses communications avec le passé. (C. LE GOFFIC.)

On oublie que ce petit peuple, resserré maintenant aux confins du monde, au milieu des rochers et des montagnes, où ses ennemis n'ont pu le forcer, est en possession d'une littérature qui a exercé au Moyen-Age une immense influence, changé le tour de l'Imagination Européenne, et imposé ses motifs poétiques à presque toute la chrétienté. (E. RENAN.)

C'est la langue qui révèle l'âme d'un peuple, qui garde sa personnalité, qui protège sa liberté, qui entretient son patriotisme, qui unit fraternellement ses enfants, qui enrichit son patrimoine intellectuel, qui traduit bien tout ce qu'il a de plus intime, ses convictions religieuses et ses affections de famille, elle devrait pouvoir entrer la tête haute dans tous les établissements scolaires. (Mgr DUPARC.)

Nous voulons que l'on respecte la langue bretonne, notre belle vieille langue libre et barbare, elle est encore celle de centaines de mille pêcheurs, marins et paysans qui la parlent avec amour et qui ne veulent pas la laisser mourir. (Marcel CACHIN.)

1 million 200 mille Bretons habitant la Bretagne; 200 mille émigrés par le monde parlent notre langue.

Nous voulons qu'elle soit enseignée.

On tue une langue lorsqu'on ne l'enseigne pas...

★★

Une telle suite d'axiomes ne se commente pas. Ce sont des vérités, des truismes si vous voulez, que l'on accepte ou que l'on rejette selon son tempérament ou sa conception philosophique. Quoi qu'il en soit, il se dégage de leur expression un certain apostolat qu'on ne saurait nier, qui a a raison d'être, son utilité pratique. C'est tout à la fois du régionalisme et de l'internationalisme dans le bon sens du terme, du traditionalisme et du modernisme économiques. C'est la justification de la parole de M. Labbé, Commissaire général, le 30 juillet dernier : « Le pavillon que nous inaugurons aujourd'hui n'est ni une exhibition, ni un salon de peinture, encore moins un pavillon de Foire-Exposition... C'est bien le cadre synthétique de toutes les synthèses de l'activité bretonne. »

J. LE MORVAN.



Fresque décorative de l'activité bretonne au pavillon de la Bretagne (fragment).

(Photo Ag. Générale de la Presse.)



OPINIONS



Salutations

Chaque fois que le grand poète Saint-Pol-Roux quitte son manoir de Camaret pour assister à une manifestation bretonne, il apporte aux amis qui l'accueillent des pages enthousiastes et magnifiques — comment ne le seraient-elles pas venant de lui ? — qu'il lit de sa voix grave et sonore pour l'enchantement de tous. Voici dans quels termes, récemment, à Quimper, lors des fêtes des Reines de Cornouaille, il a salué les souveraines de la Celtie :

Marraine des châteaux et fée de la chaumière, âme des lys, cœur de lumière, ô Souveraine de Celtie, hennin d'argent et sabot d'or comme au temps révolu, Anne, duchesse de Bretagne, enfin reine de France, au nom des grands et des petits, un vieux poète en Kemper vous salue !

Certes, ce n'est plus le temps de votre « Belle Cordelière » aux amples papillons dans les vents de la mer, Madame, à preuve que nos bâtiments de fer ont trois couleurs au pavillon, mais pourtant il nous semble hanter la légende plus lointaine encore d'Arthur, prince immortel en l'île sainte d'Avalon.

En vérité, les âmes des défunts nous environnent de leurs sensibiles parfums car en Bretagne on ne meurt pas : on va dormir dans la bruyère ou rêver sous l'ajonc. Chez nous, partir, Madame, signifie que l'on revient au port, la survie suppléant au trépas, et votre bleu royaume par ses plaines, ses bois, ses landes, ses cités, se déclare un rivage de l'Eternité.

Voyez Merlin, toujours en vie sous la charmille, où Viviane étend pour lui des ans le cercle de famille. Voyez à la ronde au mitan de ces tours les anciens chevaliers assis par notre imagination autour de quelque table ronde. Voyez cette ville engloutie quand le flot se retire. Voyez ces « péris » survenus le soir de la Toussaint fleurie. Par le miracle du génie, voyez

Tristan et son Yseult renaître en le berceau divin de la Toute-Harmonie.

Et, Majesté, vous-même que l'histoire place en l'empire des Ombres, céans vous nous apparaissez telle une sainte, entre deux anges vous offrant aux sons de la harpe un sône de barde, auprès d'une phalange de vassaux sans nombre. Vous sortez du sommeil à notre appel fidèle, et tout à coup resplendissez dans le soleil. Les fils pieux recréent les ancêtres sacrés, c'est donc leur souvenir qui vous fait revenir.

La clef d'or de l'amour ouvre notre mémoire, et l'être absent aussitôt en descend par l'échelle du sort. Cet être cher, on l'avait naguère semé dans un sillon, et c'est le mort qui lève en cet épi de blé ; on l'avait étendu sous le marbre et c'est lui-même qui se lève en sa propre statue sous le feuillage de cet arbre ; on avait revêtu d'un linceul la Reine d'autrefois, Madame, et vous voici tirant une robe éclatante d'une ancienne armoire, ensuite, ardent fantôme herminé de candeur, vous voilà de nouveau, dans l'hymne des binious et le baiser du vent, sur le trône mouvant de votre haquenée.



Salut à vous, élues de vos clochers, douces de Cornouaille où l'arbre lutte avec le rocher, reines unies ainsi qu'abeilles en essaim et que fleurs en corbeille, ô princesses de cour entour de votre Souveraine, vierges parées, même ment que les madones de missel et de vitrail, ô vivantes images, daignez à votre tour recueillir notre hommage.

Messagères d'îles, villes, villages, dont on sait le nom rien qu'à voir vos visages sous les coiffes stylisées, depuis la cape noire de l'Ilienne jusqu'à la mitre blanche de la Bigoudenne, depuis le lin flottant des Quatorze-Moulins jusqu'à ce goéland posé sur ces cheveux de l'Odet ou de l'Isole, un bord de l'aile en éventail sur ces fines épaules.

Plus blondes que le cidre aimé de Fouesnant, plus rousses que le goémon qu'on drague dans les fonds, plus brunes que les mois noirs des fins d'année, soyez bénies, minimas majestés aux joues de qui l'apothéose d'aujourd'hui met la caresse de ses roses.

Douces qui, presque toutes, n'avez pas vingt ans, en vous c'est le Printemps aux tendresses de pompiers en fleur que le poète florifie. Pour aboutir à ce prodige où s'évertuent le charme et la vertu, il a fallu que d'aïeule en mère et de mère en fille, enfin de siècle en siècle, le sourire progressif d'Armor vint, tel un héritage vers vos lèvres fraîches, y faire épanouir en son éclat nouveau la joie totalisée des lèvres abolies : être belle, c'est être plusieurs fois jolie.

Salut à vous aussi, cavaliers d'Eliant, qu'on dirait les héros animés d'une faïence vieux Quimper, fiers garçons haut campés sur les coursiers en os et chair du pacifique. Hier où l'homme n'était pas encore un écraseur pour l'homme, salut à vous qui pratiquez mère Nature ou professez l'âpre Aventure, marins ou paysans, sinon les deux ensemble : pêcheurs de moissons, moissonneurs de poissons !



O Bretagne de France, garde tes atours, tes coiffes, tes rubans, tes guimpes, tes velours, ornements de ta grâce, emblèmes de ta race, et des ors du passé taille aux rayons futurs ! Garde ton vieux parler qui date du Mystère avec ses mots qui roulent en quartiers de roche comme pour marteler tous tes droits sur la terre. Une race sans langue est un beffroi sans cloche.

O Bretagne adoptive à mon sang de Provence, je sens que c'est de toi que la Victoire avance depuis ton départ du primitif Levant pour ne plus t'arrêter qu'au fond de l'univers : Elle appareille au bout de ton vert promontoire où la Science guette en figure de proue, ton navire de pierre un jour devant avoir des ailes afin de conquérir

les lois universelles au sein de quoi se meut la fulgurante roue.

Bientôt ta marche sur le sol va se muer en vol dans ce rêve d'espoir qui t'arrache à la grève et continue plus haut que la nue. Déjà ton âme aux yeux lointains comme ceux de Brandan, éternelle Bretagne, abisse sa grand'voile à forme d'aile pour mener le globe épouser une étoile, car ta fin-de-la-terre est un commencement-du-ciel.

SAINT-POL-ROUX.

..

Les cochonnailles et charcutailles armoricaines

La revue La France à Table, qui a pour devise « *Tourisme et qualité* » et paraît sous la direction littéraire de Curnonsky, a consacré l'un de ses derniers numéros à la Bretagne. M. le député Ernest Pezet y exalte l'Armor et M. Austin de Croze les beaux repas du pays nantais. M. Curnonsky en personne, y chante l'excellence des « cochonnailles et charcutailles armoricaines ».

« Et touet pour la trippe ! »

(Maistre François Rabelays).

La Bretagne, cette belle région gastronomique méconnue, n'est pas seulement le paradis des « Ichthyophages » et des « Piscivores », fervents adorateurs des crustacés et des coques, des homards, des palourdes, des crabes, des fritures, des matelotes et des cotriades..., c'est aussi un pays de « Haute Gresse », un vrai Royaume du Cochon, un plantureux et somptueux empire de la Fressure ou de la Trippaille !

La charcuterie bretonne peut tenir son rang qui est des tout premiers, même auprès de la glorieuse charcuterie normande, même auprès des savoureuses cochonnailles de Rouergue, du Périgord, de l'Alsace et de la Lorraine.

Et de même que Caen et La Ferté-Macé ont donné leur nom à d'illustres trippailles, l'ancienne et noble ville de Rennes a créé la *courraye*, cette exquise galantine de fressure, et Nantes se peut glorifier de son *Lard Nantais* (ou *lard du dimanche*, parce qu'il est la parure des déjeuners dominicaux), de ses fines rillettes et de sa délicieuse poitrine de veau (à la nantaise).

Les vrais gourmets reconnaissent (et hument avec dilection) dans la charcuterie bretonne cet arôme agreste, rustique et campagnard (si l'on peut risquer un tel pléonasme) qui est le signe même et la marque des bonnes choses de chez nous.

La gloire posthume du Cochon (Animal roi ! cher ange, a dit Charles Monselet, grand gastronome breton) triomphe dans la saine et loyale préparation de ces *spécialités* paysannes qui exhalent comme un parfum d'honnêteté, de franchise, de simplicité... et de grand air.

Sans doute, ces bonnes choses ne portent pas des noms de batailles ni de diplomates oubliés ! Ce ne sont point des *délices*, des *suprêmes*, des *canapés*, ni des *turbans*, ni des *éventails*. C'est tout bonnement et tout simplement, du pâté, du boudin, des saucisses, des rillettes, du saucisson, de l'andouille et de l'andouillette ! Ça se dévore en mer, à la brise du large, au mouvement des vagues, avec une lampée de cidre, de « vin fou » ou de muscadet... mais, à mon avis (qui est fonction de ma vieillesse), ça se déguste mieux encore dans une auberge à l'abri du vent, comme il y en a tant en Bretagne, les coudes sur la table et les pieds dessous, auprès de la marmite où la cuisinière jette les poissons de la cotriade : les *maquereaux*, les *vives*, les *vieilles*, les *sardines* et les *pironneaux* ; pêchés quelques heures auparavant — et que la glace n'a pas touchés.

L'excellente et saine charcuterie bretonne étend son joyeux empire sur toute la presqu'île, sur l'incomparable littoral, aussi bien qu'à l'intérieur du pays ; cet *intérieur* si pittoresque, si original et pourtant encore si peu connu des touristes.

Il est telle petite ville, tel humble village, ou bien encore tel bourg perdu, qui mériteraient la gloire gastronomique et charcutière : Bannalec et Rosporden par exemple, Carhaix, Auray et Château Giron pour la succulence de leurs andouilles, Guemené et Quimperlé pour leurs andouillettes, Pont Aven et Rostrenen pour leurs boudins et leurs saucisses, Vallet pour ses rillettes autant que pour son muscadet, et il me souvient entre autres d'avoir « tutoyé », en septembre

dernier, à Moëlan-sur-Mer, un pâté de foie de cochon simplement sublime et chez notre illustre Mélanie Rouat à Riec-sur-Belon, un inégalable lard (il est vrai qu'il y avait la manière !)

Et ce n'est pas ici ni le lieu ni le moment de parler du potager breton : mais tout le monde sait (et surtout nos amis d'Angleterre !) que la Bretagne est par excellence « la terre des primeurs ».

Ses légumes ont acquis depuis des siècles une renommée mondiale : les artichauts, les choux-fleurs, les petits pois, les oignons de Roscoff ont fait le tour du monde gastronomique, et les pommes de terre ne sont pas faites, sans doute, pour les cochons, mais en Bretagne, le cochon est digne d'elles et elles ne refusent point de lui faire, après décès, un digne cortège.

Voici venir les mois où le tourisme va nous envahir pacifiquement.

Malgré le louable effort, noblement désintéressé, mais si peu secondé par les « pouvoirs publics », qu'ont accompli nos grands Clubs de Gourmets, je ne pense pas que l'Exposition suffise à révéler à nos hôtes étrangers toutes les merveilles de notre Art culinaire.

S'ils veulent connaître les innombrables *spécialités* de notre cuisine régionale, il leur faudra faire leur Tour de France gastronomique. C'est une « extrémité » bien agréable et que l'actuelle facilité des moyens de transports leur facilitera singulièrement.

Aussi le bien peut sortir du mal et l'inertie officielle, la maladresse même de notre publicité encore en enfance obligeront peut-être nos visiteurs à faire la découverte de la France...

Qu'ils n'oublient point cette antique et sublime province de Bretagne qui n'offre pas seulement à ses hôtes la splendeur de ses horizons modernes, la beauté de ses monuments, la variété de ses sites, mais les joies paisibles et saines d'une cuisine simple et « droite en goût ».

CURNONSKY.

**

ERRATUM. — Dans *La Troménie du Connétable* (numéro de Bretagne, août 1937), lire le château de Montmuran et non le château de Tremuran.



LES LIVRES ET LES REVUES



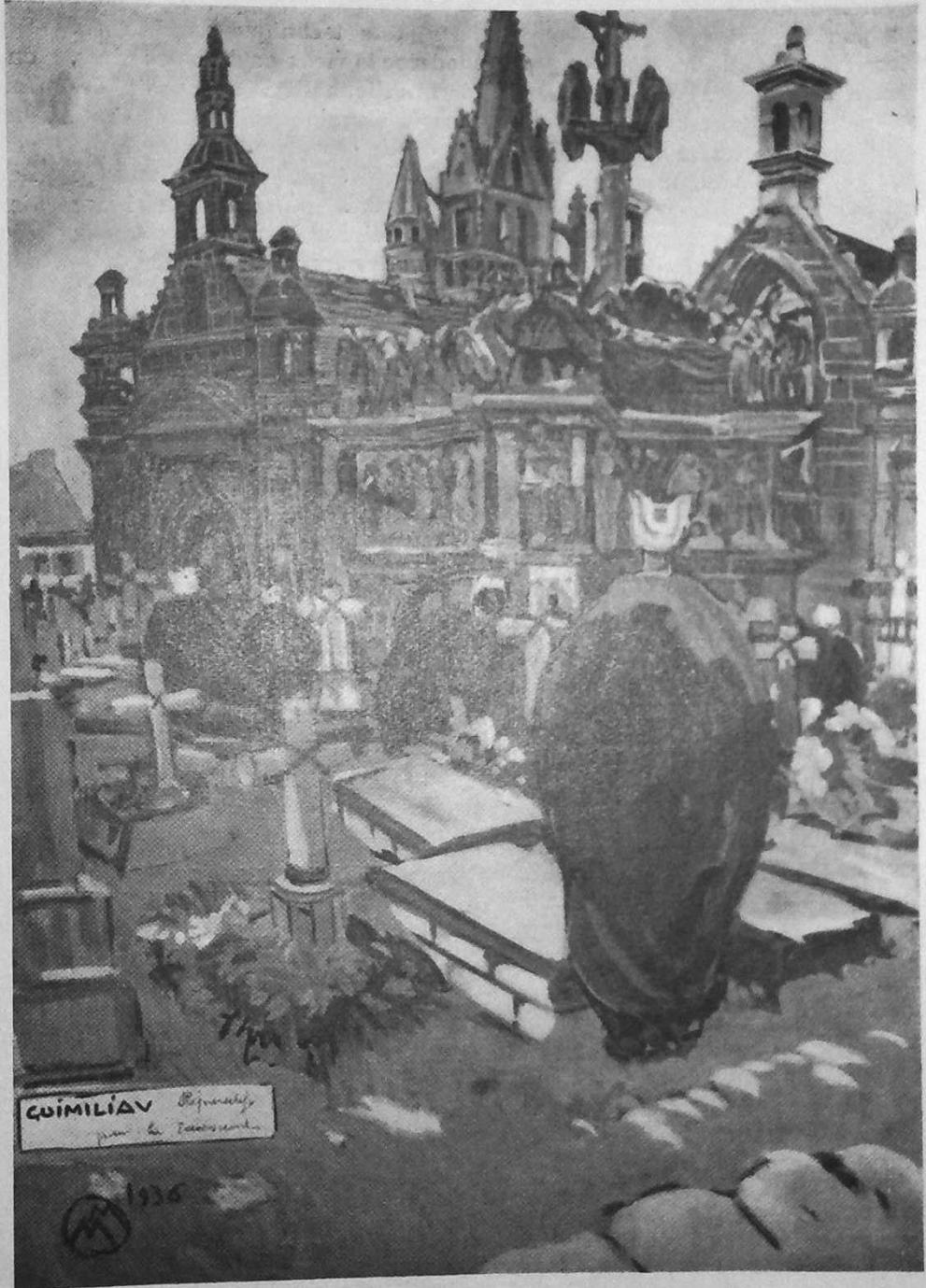
Au « centre régional » de l'Exposition, où le débi Malvoc'h épaulé de sa façade plébéienne tous les trésors d'art du génie breton, il me souvient d'avoir vu en vitrine, parmi les livres, le *Pays de Bretagne* de Florian Le Roy.

Ce splendide ouvrage, que les éditions Alpina (Paris) viennent de publier, et qui a mérité, à l'unanimité, d'être reconnu comme « le livre pouvant le mieux faire aimer notre province », constitue, à lui tout seul, le pavillon de la Bretagne le plus attrayant et le plus complet.

Il n'est pas de stand, en effet, qui puisse présenter plus d'images que cet ouvrage de luxe où nous ne trouvons pas moins de trois cents héliogravures tirées sur papier royal, outre les hors-textes vigoureux dont l'illustrateur un de nos meilleurs artistes.

Les aquarelles de Mathurin Méheut épousent à souhait les pages de Florian Le Roy. Tous deux, fils du même terroir, ont apporté au même but la double collaboration de leurs tempéraments jumeaux : puissance, couleur, vérité du détail, saveur des formes... L'un, pour l'écriture, l'autre, pour le dessin, ont la même carrure de style. Tous deux se fondent dans l'image nette et drue.

Dans sa « manière d'avant-dire », l'auteur a bien défini, justement, ce qui fait la valeur et le charme ethnique de son livre en nous affirmant que « ce qui fait la patrie, plus qu'une forme de jupe, c'est le secret d'accord de l'homme et du sol ». Or, entre ces deux artistes et la Bretagne cet accord est essentiellement harmonie. Ce sont deux gars de Haute-Bretagne, pour qui la Breiz-Izel n'a pas de secrets. S'ils



Composition de M. Meheut pour l'illustration de « Pays de Bretagne ».

sentent en gallos, ils savent voir en bretonnants et les merveilles du Trégor, du Léon et de la Cornouaille prêtent à leurs instruments de tailleurs d'images toute la profondeur de leurs contours.

Mais tenons-nous en seulement au texte du volume. Il est tourné de main de maître, avec une science

des choses et de la langue, qui nous essouffle par moments... Non point qu'il se montre aucunement « indigeste », mais d'une densité si forte qu'il laisse loin derrière lui les « entrepreneurs de bretonneries », débiteurs ordinaires de gaufres gonflées de vent !

Folklore, traditions, anecdotes,

documents, traits de mœurs, visions rapides, il faut tant de bonnes choses pour faire une bonne pâte à farz ! Rien ne manque à celle-ci : pas même la petite goutte de « fine » qui relève de son fumet l'épaisseur de la farine...

L'auteur, qui se défend de toute spécialisation en ce genre, né qu'il est pour créer, plutôt que pour bien dire, considère-t-il vraiment comme des œuvres mineures, ces pages d'essai, de commentaires, qui n'ont point, certes, la vigueur constructive du roman, mais qui n'en ont point, non plus, les faiblesses ?

Pour nous, sachons - lui gré d'avoir mis au service d'un travail trop souvent laissé à des plumes incolores, les savoureuses qualités de son talent de poète.

« Morlaix, commère noireude et bancroche », qu'il nous peint d'un trait aigu, « la Rance, ce fleuve marin, qui prolonge des illusions de littoral au cœur d'une contrée paysanne », « Saint-Pol-de-Léon, que l'aiguille extravagante du Creisker a cousu pour l'éternité au zénith », « Tréguier, où la terre se gonfle assez voluptueusement, pour qu'un tertre s'appelle Turzune!, la colombe », « les Sept-Iles, qu'on prendrait de loin pour des feux de la Saint-Jean prêts à s'effondrer », et ces bonnes Trégorroises, « qui, tous les quatre heures, trempent des planches de pain dans des baquetées de café », et les îles du Morbihan qui flottent dans leur golfe, « tessons de planète, rognures de continents », et les « filets bleus, impalpables, pendus comme des lambeaux de brume, aux mâts des innombrables barques », tout cela vit, d'une vie intense, à nos yeux, à nos narines, car nous respirons, avec les mots, l'odeur spéciale et fauve, ou bien sucrée, de chaque petit coin de lande, ou bien de port. Mais ce n'est pas seulement le coup de pinceau qui nous séduit, quand il peint, par exemple, encore « la baie de Douarnenez, cette campagne marine, d'un bleu uni, comme une seule pièce de lin en fleur ! »... Les arcanes de l'étymologie et de l'histoire sont fouillées, à chaque ligne, parfois d'une façon un peu elliptique, peut-être, car l'auteur ne s'adresse pas aux ignorants et veut être compris avant d'avoir fini de s'expliquer.

En résumé, un livre rare, qui ne fait double emploi avec aucun

autre lui ressemblant, parce qu'il n'a pas été écrit avec la même encre, s'il le fut sur les mêmes sujets. « C'est la Haute-Bretagne qui a toujours fourni les novateurs », nous dit Florian Le Roy, et nous n'osons pas complètement y souscrire. Mais l'Exposition 1937 nous a prouvé, une fois de plus, que pour l'art et la technique dans la vie moderne le vieux pays de nos pères, si traditionaliste qu'il soit demeuré, n'en est pas moins très à l'avant de toute chose. Pays sculpté en forme de proue, à l'ouest du grand vaisseau français, le sillage qu'il trace sur le monde, « on le continue en travaillant comme vous et moi », et comme Florian Le Roy, en particulier, quand, dédaignant toute voile étrangère, on s'arc-boute à hisser le foc de ses grands-pères, dans la rafale du tous les jours.

Après cette œuvre de choix (que le prix de 150 francs l'exemplaire ne met pas à la portée de tous, malheureusement) je voudrais signaler encore (aux éditions de la Bonne Presse, collection idéalistes et animateurs) une vie de Monseigneur de Ségur, écrite de façon émou-

vante, par le chanoine Michel Even, aujourd'hui supérieur de la basilique de Pontmain. C'est une très intéressante étude et bien facile à se procurer, qui recèle aussi des trésors, d'une autre trempe et qui unit encore deux âmes d'artistes, par les deux noms inscrits sur la couverture... En effet, Mgr de Ségur, le saint prélat aveugle, dont on vénère la tombe près de Sainte-Anne-d'Auray, ne fut pas seulement un grand apôtre. Son biographe, dont on connaît le goût du Beau, nous révèle la première vocation de peintre du petit-fils de la comtesse Rostopchine. Et nous n'en suivons qu'avec plus d'émerveillement l'ascension de cette âme élue. « Des vies humainement saccagées sont parfois, dans l'ordre surnaturel, des vies extraordinairement précieuses. » Notre compatriote, Mgr Even, sait nous le faire sentir à chaque page, avec une finesse d'analyse qui n'exclut pas, loin de là, la stricte conformité aux vues de l'Eglise, tant il est vrai que l'art, ni la vérité, n'ont jamais été malmenés par elle que dans les esprits faussés ou incomplets.

Marie-Paule SALONNE.

Dans les Lettres Bretonnes

CHEZ LES POÈTES DE LA CÔTE D'EMERAUDE

En des mois d'un été splendide, il faut que l'attraction soit vive pour arracher aux plages éblouissantes de soleil les fervents du bain et de la lumière et les attirer, les grouper, les presser dans un local fermé aux rumeurs du dehors. La séance annuelle des Poètes de la Côte d'Emeraude réalisa ce prodige.

Le programme, particulièrement brillant, sous la présidence de M. le Ministre et sénateur-maire Gasnier-Duparc, de M. André Foulon de Vault, président de la Société des Poètes Français, et de M. Léon Berthaut, président d'honneur, nous promettait l'éloge de la poésie. On parla d'elle abondamment. Ce fut un tournoi d'éloquence. M. Gasnier-Duparc nous dit, avec esprit, la nécessité de la poésie en ces temps de réalisme à outrance. Accrochés à notre terre par les mille soucis journaliers, submergés par le flot toujours croissant des brutales contingences et des spéculations hasardeuses, qu'au moins le meilleur de nous-mêmes réagisse, et s'élève et plane !

Cette étincelle ardente qui jaillit vers les nues, M. A. Foulon de Vault se plaît à la découvrir, non seulement dans le poète-né, possédé par son art et marqué du sceau du génie, mais

encore dans les balbutiements incertains, dans les ébauches falotes de l'inhabile poète, novice malheureux qui, jamais, n'atteindra au sublime. Cette braise qui rougeole et cependant, jamais, ne deviendra brasier, est en effet parcelle de l'immense et souveraine poésie. Celui qui l'attise en son cœur attire et retient l'indulgence émue de l'éminent et sensible président des Poètes Français.

Enfin M. Berthaut nous montre la poésie éparse aux chemins de Bretagne et flottant, échevelée, sinistre, sauvage, ou caline, à la crête des vagues, avec le vent hurlant ou soupirant de tendres romances. Président de la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons, dont il est l'animateur dévoué, quel autre mieux que lui nous dirait la pathétique magnificence de cette mer en furie, défiée, maîtrisée par l'héroïsme de ses chers marins de Bretagne ?

Deux très belles odes, l'une à la Muse, l'autre « à Jean Charcot et aux marins du Pourquoi-Pas ? », œuvres de M. Eleonor Daubrée, président de la Société des Poètes de la Côte d'Emeraude, et mises en musique par M. Garnier-Rivière, furent interprétées par Yves Noël, de l'Opéra.

Ombline P. DE LA VILLÉON.

GEORGES CHÉNARD-HUCHÉ

A Sanary, sur la côte varoise, vient de mourir un peintre breton, dont il a été parlé dans cette revue, Georges Chénard-Huché. Il était né à Nantes, mais c'est en Basse-Bretagne qu'il avait appris à peindre, il y a une cinquantaine d'années, sans maître, à la seule école de la Nature. Quiberon fut son premier atelier de plein air ; les suivants furent Locunolé, Plogoff, Penmarc'h, où il était revenu voici deux ans planter son chevalet, non sans pousser quelques pointes du côté de Guilvinec, du Huelgoat et de Lannion. Les circonstances, plus que sa volonté, l'avaient conduit dans la Provence, qui ne le conquit pas du premier coup : il la trouvait sèche et sans nuance avant qu'il la comprit et l'aimât. Entre temps il travailla en Hollande et surtout à Montmartre, d'où datent peut-être ses meilleures toiles, celles où s'est le mieux affirmé son sens délicat, subtil et voluptueux de la lumière. Impressionniste avec goût et sincérité, il exposait de préférence aux Indépendants. C'était un artiste dans la pleine acception du mot, sans bohème : par la gentillesse, la bonhomie, la bienveillance presque candide, l'idéalisme toujours prêt, non moins que par le talent.

A. D.

LES FÊTES DE PLOZEVET

Il n'est pas d'instrument plus populaire en Bretagne que le biniou. On peut même dire que depuis cinquante ans il n'a cessé de produire de véritables artistes. Ceux-ci, sans avoir la notoriété que valut à Mathurin l'aveugle son voyage à Paris, dont Le Guyader a si spirituellement conté les détails dans la « Chanson du Cidre », sont peut-être plus musiciens que ne l'étaient leurs pères.

A Paris, les groupes de joueurs de biniou sont fort recherchés, et c'est d'ailleurs avec une très bonne grâce qu'ils prêtent un concours désintéressé aux fêtes qui s'organisent dans la capitale ou dans sa banlieue.

Certains diront que le biniou n'est pas spécifiquement breton, qu'il est tout simplement le frère de la cornemuse ou son cousin germain. Ce n'est pas exact et, pour s'en rendre compte, il suffit de voir les merveilleux instruments que confectionne avec un amour véritable M. Le Men, lesquels émettent des sons fort différents de ceux des cornemuses auvergnates ou limousines.

Les biniou bretons ont été spécialement fêtés cette année à Plozevet, sous la présidence même de M. Jean Zay, ministre de l'Éducation Nationale. Il y a eu, à cette occasion, un concours de sonneurs qui révéla des talents jusqu'alors ignorés et montra que la musique la plus moderne peut être interprétée avec beaucoup de souplesse et de charme par des instruments dont l'origine se perd dans les

lointains les plus brumeux de l'histoire et même de la légende.

Cette fête de Plozevet revêtait d'ailleurs un caractère particulier, puisqu'elle avait pour but la glorification du biniou et de la bombarde, concrétisées par l'inauguration du magnifique monument en bronze du sculpteur René Quillivic, qui est un enfant du pays.

L'œuvre est puissante et noble comme tout ce qu'a déjà réalisé l'auteur de tant de monuments dus à son ciseau et élevés sur le sol breton.

La fête se termina par un repas monstre et pantagruélique, auquel prirent part plus de quatorze cents convives, et tous ceux, y compris M. Jean Zay et M. le député Le Bail, qui assistèrent à ce *lein* pittoresque en garderont certainement un souvenir ineffaçable.

LE MONUMENT ARMAND DAYOT

Le dimanche 22 août dernier, on inaugurerait, à Paimpol, sur le quai Armez, le monument élevé à la mémoire de M. Armand Dayot, ancien inspecteur général des Beaux-Arts, directeur-fondateur de la revue « L'Art et les Artistes » et, de plus, auteur

cher. Le piédestal, fort élégant, a été exécuté d'après les plans de Jean-Julien Lemordant, président du comité.

Plusieurs discours ont été prononcés. Tous ont évoqué l'image si sympathique, si attachante de ce Paimpolais, lancé dans la vie de Paris et qui n'avait jamais oublié sa ville natale où il revenait souvent.

Armand Dayot appartenait à la catégorie des hommes qui s'intéressent surtout à leurs compatriotes. La chose est assez rare pour que nous la rappelions et l'affirmions ici. Jamais aucun Breton, qu'il soit du Nord ou du Sud, de l'Est ou de l'Ouest, n'a frappé à la porte d'Armand Dayot sans que celle-ci ne s'ouvrit toute grande pour l'accueillir. Et ce n'était pas l'accueil du pontife qui cherche à ménager ses effets et à se créer des partisans. Non, c'était la réception bienveillante, l'hospitalité simple qui mettait tout de suite à l'aise le visiteur.

Il serait trop long de dresser, à cette occasion, la liste des artistes, peintres, sculpteurs, modestes artisans parfois, auxquels Armand Dayot a tendu la main, pour leur permettre de marcher d'un pas plus sûr dans la voie où ils désiraient s'engager. Et dès que leur talent s'affirmait, Armand Dayot leur ouvrait cette autre porte, sa belle revue « L'Art et les Artistes », mettait à leur disposition des pages qui les feraient connaître et admirer.

Le monument de Paimpol dira éternellement qu'Armand Dayot était un vrai Breton et, surtout, un grand cœur.

LE BUSTE DE LÉON DUROCHER

Nous avons, dans le précédent numéro, consacré plusieurs pages à Léon Durocher, dont le médaillon a été inauguré, à Trégastel, le 29 août dernier. Ce médaillon est l'œuvre du sculpteur Louis Nicot, qui a su admirablement exprimer la physionomie de l'écrivain humoristique que tant d'auteurs applaudirent dans les cabarets de Montmartre, où sa truculente fantaisie et son amour de la Bretagne se donnaient libre cours.

C'est ce que sut admirablement exprimer le président du comité, M. Léon Dubreuil, dans un discours d'une haute tenue littéraire.

Ainsi, peu à peu, tous les rochers de Ploumanach et de Trégastel deviennent les cadres naturels des chaires du Trégor. Léon Durocher continue la série qui a commencé par Gabriel Vicaire, Anatole Le Braz, Chales Le Goffic. Il en est d'autres qui mériteraient d'y trouver place, pour former, quand ils seront sept, une véritable pléiade trégorroise.

A défaut de littérateurs de marque, on pourrait envisager de placer également là quelques-uns des grands artistes dont le pinceau a su exprimer avec vigueur les aspects si prenants, si émouvants, de la côte de granit.

S'il nous est permis d'émettre une opinion, peut-être pourrait-on penser à Auguste Verchin qui, dans *Ceux de*



Le buste d'Armand Dayot
(J. Boucher, sculpt.)

de nombreux volumes se rapportant à l'histoire de l'Art, qui lui ont valu une renommée solide dans les milieux littéraires et artistiques les plus étendus. Le buste, très ressemblant, d'une jolie patine, est l'œuvre de Jean Bou-

Chez Nous et dans les *Croquis Bretons*, se fit le défenseur des pierres millénaires éparses dans les landes de Plumanach. Egalement, il serait équitable de sceller, auprès des uns et des autres, l'effigie de la mère Aimée, dont l'auberge accueillante, derrière Notre-Dame de la Clarté, fut si longtemps le lieu de rendez-vous des vrais poètes du renouveau breton.

EUGÈNE RÉGNIER

Les circonstances ne nous ont pas permis de parler dans les précédents numéros de la mort de M. Eugène Régnier, président du Cercle Celtique de Paris et directeur de la revue trimestrielle « L'Anneau Celtique ».

C'est un devoir pour nous de rendre ici l'hommage auquel a droit la mémoire du disparu.

M. Eugène Régnier était né à Rennes, le 31 juillet 1879, d'un père originaire de Châteaugiron et d'une mère qui avait vu le jour à Josselin. Dès son plus jeune âge, il s'intéressa aux choses de Bretagne et, au cours de sa vie d'étudiant, à Rennes, il fut, avec son ami Pierre Savouré, d'Hennebont, l'initiateur de l'Association des Etudiants Bretons, que réalisèrent ensuite le même Savouré avec Jaffrennou et Léon Le Berre.

Au moment où cette Association naissait, M. Régnier avait quitté Rennes. Sa famille l'avait envoyé à Londres pour y terminer ses études. C'est là qu'il se lia d'amitié avec des Irlandais, des Écossais, des Corniques, qui lui facilitèrent grandement la culture intensive des lettres celtiques. Il revint à Paris en 1906. La guerre le surprit comme elle a surpris beaucoup. Il voulait accomplir son devoir, défendre son pays, mais sa santé ne lui permit pas de demeurer sur le front. Il eût pu être réformé, mais, sur ses instances, il obtint de servir néanmoins et passa dans l'auxiliaire.

Sa personnalité s'affirma au lendemain de l'armistice. Il avait été le collaborateur du Commandant Joseph Jacob, à la tête du Cercle Celtique. Il en devint bientôt le président.

A ce moment, il se déclara nettement partisan du nationalisme breton. Le séparatisme et même l'autonomisme ne l'effrayaient point. Il proclamait ses sentiments chaque fois qu'il en avait l'occasion. Aussi vit-il se grouper autour de lui toute la jeunesse éprise d'un idéal dont elle ne cherchait pas à savoir quelles seraient les conséquences.

Cette jeunesse a grandi et, à l'heure actuelle, poursuit son action sur des terrains différents, avec un enthousiasme sans doute plus réfléchi, mais qui n'en demeure pas moins très réel et très sincère.

M. Eugène Régnier était d'avis que la foi qui n'agit pas peut-être belle, mais manque d'utilité. Il pensait que c'est par des manifestations extérieures que s'accomplit la meilleure propagande, non pas à l'aide seulement des paroles, mais encore par l'exemple des faits. Il organisa donc successivement des concerts de musique bretonne et de chants, de danses aussi. La troupe de ses acteurs représenta, en plein Paris, des pièces écrites en breton. Le succès fut des plus grands et des plus certains.

Malheureusement, Eugène Régnier, affligé d'une infirmité fébrile, dut prendre sa retraite et quitter la capitale. En 1932, il se retirait à Rennes. Il n'était pas de ceux qui savent se reposer. Aussi, entreprit-il de développer dans sa ville natale cette formule des Cercles Celtiques qu'il avait si bien su réaliser ailleurs. Grâce à lui, l'idée se répandit dans toute la Bretagne et des groupements qui se réclamaient de ses directives se formèrent à Nantes, Saint-Brieuc, Belle-Isle-en-Terre, Binic, Saint-Nicolas-du-Pélem, Vannes, etc.

L'action des Cercles Celtiques était dispersée. E. Régnier sentit le danger du manque de discipline. Il entreprit alors de fonder une Fédération, dont les statuts favoriseraient sur un plan commun une coordination souhaitable.

Hélas ! le résultat ne fut peut-être pas ce qu'il espérait. Il en éprouva quelque amertume. Tenace, il n'abandonna cependant pas son idée et, jusqu'à sa dernière heure, il s'évertua à chercher les moyens de la rendre efficace.

Lorsqu'en 1930 le Gorsedd l'admit comme barde, en récompense des grands services qu'il avait rendus à la cause celtique, il choisit le pseudonyme qui convenait le mieux à son caractère : *Bleiz-Gouez* (loup sauvage), et tous ceux qui le connaissaient bien déclarèrent qu'aucun terme ne l'aurait mieux défini.

En résumé, l'homme qui disparaît s'en est allé en emportant l'estime profonde de tous ceux qui l'ont approché et qui l'ont suivi. Il a toujours, en effet, répandu le bien autour de lui. Son désintéressement était légendaire autant qu'apprécié. Si la maladie et les infirmités n'avaient pas entravé son élan, comme il avait une âme d'apôtre, il eût accompli de grandes choses.

Nous prions très respectueusement M. Régnier père, aujourd'hui âgé de 86 ans, et Mme Eugène Régnier de bien vouloir trouver ici même l'assurance de notre respect et de la part que nous prenons à la perte cruelle qui les a frappés.

LE MONUMENT DE JEAN IV A DINARD

Le dimanche 1^{er} août, a eu lieu à Dinard l'aposition solennelle de la plaque commémorative du débarquement de Jean IV sur la grève de Saint-Enogat en 1379.

Notre collaborateur Léon Berthaut situe, d'autre part, dans ce numéro, le rôle que joua Jean IV dans l'histoire de la Bretagne. Nous en avons nous-même déjà parlé à plusieurs reprises. Nous n'y reviendrons pas.

Le bas-relief en bronze que nous reproduisons par ailleurs est l'œuvre du sculpteur Armel Beaufile. On y voit Jean IV, debout, à l'avant d'une barque que poussent au rivage trois chevaliers à mi-corps dans l'eau. Au loin on aperçoit la voile du bateau qui a ramené d'Angleterre celui qu'on appelait alors le « Conquérant ».

L'initiative de ce monument, placé sur le mur de soutènement de la promenade du Clair de Lune, est due à notre excellent confrère M. Camille Lemercier d'Erm.

La cérémonie fut intéressante. Divers discours ont été prononcés par MM. Camille Lemercier d'Erm, le marquis de l'Estourbeillon, Yan Fouéré, Jaffrennou-Taldir, André Desarroy et le consul britannique Ferrers. Chacun des orateurs évoqua la page historique que l'on commémorait et tous rappelaient que si, jadis, Anglais et Bretons étaient adversaires, il n'en est plus de même aujourd'hui, bien au contraire, puisque dans cette cérémonie l'entente cordiale a trouvé un nouveau ciment.

LE CERCLE CELTIQUE DE SAINT-NICOLAS-DU-PELEM A PARIS

Le samedi soir 28 août, dans l'enceinte de l'Exposition, magnifiquement illuminée, se pressait une foule énorme venue tout spécialement pour assister aux grandes fêtes folkloriques organisées par le Commissariat Général et les Présidents de Régions.

Le Cercle Celtique de Saint-Nicolas-du-Pélem représentait la Bretagne, et il fut accueilli par le Cercle Celtique de Paris et les Korollerien Breiz-Izel.

C'est devant une foule évaluée à 90 ou 100.000 personnes, sur une estrade immense, que se sont présentés nos compatriotes, dont l'apparition fut saluée par les applaudissements et les acclamations.

Quand les binious et bombardes eurent imposé le silence, Mlle Lucia attaqua le solo de *Ar Vaten Vihan*. Sa voix fraîche, répercutée par les micros, s'éleva émouvante et prenante comme un chant de cantique, puis la chorale, au commandement de Mlle Rivoallan, entonna le refrain, pour former un tout d'une beauté sainte, bien à l'unisson des cœurs bretons.

Les applaudissements vrombirent à nouveau.

Ils cessaient à peine que le chœur à quatre voix mixtes *Sao Breiz Izel* s'élevait. A peine achevé, les danses commencèrent — car le temps était chronométré — et après un *jabadao*, une danse des baguettes, les Bretons cédèrent la place aux Berrichons puis aux Auvergnats.

Conduits alors par les binious, les membres du Cercle de Saint-Nicolas-du-Pélem, encadrés par de nombreux Bretons de Paris, en costumes eux aussi, se rendirent au pavillon de la Bretagne. Les danses et les chants recommencèrent. Infatigables, les artistes ne ménagèrent ni leurs pas ni leurs voix. Le concert prit fin aux accents du *Bro Goz ma Zadou*, la foule appuyant le refrain à l'unisson dans un indescriptible enthousiasme.

Cette foule s'engouffra bientôt dans le pavillon. M. O.-L. Aubert l'accueillit et, en quelques mots, lui exposa le sens du programme que le comité lui avait donné mission de réaliser. Il commenta la parole de M. Labbé, commissaire général, qui, le jour de l'inauguration, assura qu'on avait ici la synthèse même de toutes les activités spirituelles et économiques de la Bretagne.

Puis, toujours au son des binious, un bal populaire s'organisa, qui se pour suivit tard dans la nuit.

Répertoire des Hôtels et Restaurants de Bretagne

| NOMS ET ADRESSES | T. | Chambres | Pension | Prix des repas | NOMS ET ADRESSES | T. | Chambres | Pension | Prix des repas |
|---|-------|---|---------|-----------------|--|------|--|---------|----------------|
| BRENNES Grand Hôtel Duguesclin et Terminus 1, place de la Gare | 37-01 | 56 ch. dep. 16 | | 4, 16, 16. | PERROS-GUIREC (Trestraou, Trestrignel, Ploumanach) | | | | |
| Central Hôtel..... 2, rue Lanjuinais | 20-59 | 60 ch. dep. 16 | | 5, 16, 16. | Grand Hôtel-des-Bains (Trestraou)... | 8 | 80 ch. 20/40 | 32/60 | 5, 15, 18. |
| Hôtel Parisien place de la Gare | 22-98 | 55 ch. dep. 15 | | 4, 15, 15. | Celtic-Hôtel..... | 20 | 90 ch. 15/40 | 25/55 | 4, 15, 18. |
| Hôtel d'Angleterre r. du Ch.-de-Mars | 30-66 | 40 ch. dep. 15 | | 3, 10/14, 10/14 | Saint-Guirec et de la Plage (Ploumanach) | | | | |
| Maison "chez Métayer" q. Lamennais | 22-54 | Service à la carte. | | | Printania-Hôtel..... | 13 | 32 ch. 15/25 | 25/40 | 3, 30, 12, 18. |
| Maison Letendre... 6, rue du Pré-Botté | 28-20 | Grands et petits salons. Américain Bar. Service à la carte. | | | Grand Hôtel de Trestrignel..... | 100 | 50 ch. 15/40 | 30/50 | 4, 15, 18. |
| LES ROSAIRES | | | | | Grand Garage de Plages. A. Tardivel | 10 | 72 ch. 20/32 | 30/50 | 5, 16, 16. |
| Hôtel Rosaria..... | 2 | 60 ch. 25/50 | 50/70 | 5, 18, 18. | Hôtel de la Roseraie (Trestraou).... | 35 | Agence Renault. Excursions cars. 100 chambres/40/60/6, 20, 20. | | |
| GOUAREC | | | | | TREBEURDEN | | | | |
| Hôtel du Blavet..... | 3 | 20 ch. dep. 12 | 28/30 | 3, 12, 14. | Grand Hôtel Bellevue..... | 5 | 100 ch. 15/45 | 30/75 | 4, 15, 15. |
| QUINTIN | | | | | SAINT-BRIEUC | | | | |
| Restaurant Brouté-Courtel..... | 82 | 15 ch. 8/10 | 15/20 | 8, 10. | Hôtel de France..... | 2-04 | 75 ch. 25/45 | 45/65 | 5, 15, 20. |
| LORIENT | | | | | Hôtel de la Croix-Rouge..... | 3-61 | 50 ch. 15/40 | 45/50 | 5, 15, 15. |
| Brasie de l'Univers, r. de la Comédie | 0-52 | Prix fixes et cartes. Traiteur. | | | Hôtel de l'Ouest..... | 1-63 | 28 ch. 15/30 | 35/40 | 3, 50, 12, 12. |
| BINIC | | | | | Hôtel du Commerce..... | 1-30 | 20 ch. 15/30 | 40/50 | 3, 15, 15. |
| Hôtel de la Plage..... | 4 | 40 ch. dep. 12 | 25/35 | 4, 15, 15. | Central-Hôtel..... | 6-56 | 15 ch. 15/25 | 35/40 | 4, 12, 12. |
| Hôtel de l'Univers, r. Maréchal-Joffre | 12 | 15 chambres | 25/30 | 2, 50, 10, 10. | ERQUY-LES-BAINS | | | | |
| Hôtel-Restaurant du Marché..... | 2 | | 25/30 | 2, 50, 10, 10. | Villa Brise-Marine (M ^{me} Ch. Renault, propr ^e)..... | | Chambres confort. 25/30 avec boisson. | | |
| PAIMPOL | | | | | ETABLES | | | | |
| Hôtel Lucas, face gare, tout confort. | 55 | 40 ch. dep. 12 | 30/35 | 3, 12, 12. | Hôtel Continental (ouv ^t toute l'an)... | 40 | 30 ch. dep. 12 | 18/26 | 2, 50, 8, 12. |
| Hôtel Gérard, tout conf., gar. grat... | 94 | 14 chambres | 30/45 | 4, 15, 15. | Pens. de fam. Les Mimosas, bd Legris | 36 | 40 ch. dep. 12 | 22/26 | 2, 50, 10, 12. |
| PAIMPOL (Le Guilben) | | | | | Pens. de fam. Marloune (ouv. 10 ans) | | 15 chambres | 20/28 | 3, 10, 15. |
| Hôtel du Bois du Guilben, ouv. t. l'an. | 107 | 15 chambres | 30/35 | 4, 15, 15. | Les Sports rest. V ^{ve} Deboher-Corouge | | 15 chambres | 22/27 | 3, 10, 10. |
| VAL-ANDRÉ-PLENEUF | | | | | SAINT-QUAY-PORTRIEUX | | | | |
| Hôtel Val Joll..... | 49 | 30 chambres | 35/40 | 5, 15, 15. | Hôtel Mouton-Blanc conf. sur le port. | 22 | 20 ch. dep. 12 | 25/40 | 3, 12, 15. |
| | | | | | L'ARCOUEST (Ploubazlanec) | | | | |
| | | | | | Hôtel Barbu..... | 3 | 30 ch. 18/35 | 30/40 | 4, 15, 15. |
| | | | | | Hôtel de la Plage (3 km. Paimpol). | 15 | 12 chambres | 25/28 | 3, 10, 12. |

LA FONCIÈRIE

Assurances Transports, Accidents et Vol

Assureur Officiel de la majorité des Automobile-Clubs Régionaux de France
et notamment de l'A.-C. ARMORICAIN,
de l'A.-C. des COTES-DU-NORD,
et de l'A.-C. du FINISTÈRE.

consent des conditions particulièrement avantageuses aux Membres de ces Clubs pour leurs Assurances
contre les Accidents et le Vol

Pour Renseignements, s'adresser aux Secrétariats des dits Clubs ou aux Agents de
La Foncière, Transports et Accidents, à

Brest..... M. SAVIN.
Chateaulin... M. MICHEL.
Dinan..... M. BARRY.
Douarnenez... M. QUILLIEN.
Lorient..... M. PERROUD.
Morlaix..... M. MIORCEC.

Nantes..... M. A. DES BEAUVAIS.
Quimper..... M. JOUVIN.
Rennes..... M. PRIOUL.
Saint-Brieuc . M. DALMAR.
Vannes..... M. MARIUS.
Vieux-Marché M. LE SIDANER.

Demandez le programme des voyages de
**L'OFFICE DES VOYAGES
 DE L'OUEST-ECLAIR**



Téléph. 36-75

RENNES

Téléph. 36-75

**DE PARIS ST LAZARE A
 LONDRES**

**LA LIGNE DROITE
 PASSE PAR
 DIEPPE-NEWHAVEN**

VOIE la plus ÉCONOMIQUE

**CHEMINS DE FER DE
 L'ETAT ET SOUTHERN RAILWAY**

LA DÉFENSE AUTOMOBILE ET SPORTIVE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE A COTISATIONS LIMITÉES



Siège Social et Direction Générale :

34, Place de la République - LE MANS

Téléph. 3.30 et 3.68

Directeur - Fondateur : **G. DURAND**

Assurance accidents complémentaire indispensable à tous les Usagers de la Route

REPRÉSENTANT DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS